



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

TABLE DES MATIERES

Introduction	2
Présentation de la FLCPF	4
Mode d'organisation	5
L'Assemblée générale	6
L'organe d'administration	6
L'équipe des permanent.es	7
Principes d'action	7
Diversité des publics	8
Enfants et Adolescent.es	9
Personnes LGBTQI+	11
Personnes en situation de handicap	12
Personnes détenues	14
Populations clés du VIH et des autres IST	15
Diversité des approches	15
Informer & Outiller	16
CEDIF	16
Publications & outils pédagogiques	17
Evénements publics et professionnels	21
Former	24
Programme de formation en santé sexuelle et reproductive	24
Formations à la carte	26
Concerter et mettre en réseau	26
EVRAS	27
IVG	28
Violences	28
Intercentres	29
Représenter et militer	30
Fédération des Associations Sociale-Santé (FASS)	31
L'Interfédération Ambulatoire (IFA)	31
Conseils Consultatifs COCOF et RBC	31
Rapport d'activités et recueil de données des services bruxellois	32

TABLE DES MATIERES

Groupe de travail inter-fédérations de CPF et AViQ	32
Fédération Belge pour la Santé et les Droits Sexuels et Reproductifs et (FBSDSR)	33
Fédérations bruxelloise et wallonne de promotion de la santé (FBPS/FWPS)	33
Comité de pilotage de l'évaluation du plan wallon de promotion de la santé	34
Plaidoyer politique	34
Plaidoyer pour l'amélioration de l'accès à l'IVG	35
Plaidoyer pour l'amélioration de l'accès à la contraception	35
Plaidoyer pour la généralisation de l'EVRAS	36
Communication	36
Sur la scène médiatique belge	36
Prises de position publiques	37
Promotion des activités de la FLCPF	37
Réalisation du rapport d'activité synthétique	38
Services aux membres	41
Jade	42
Centrale d'achats	43
Mission fédérative	45
Point d'appui	46
Création d'un Fond financier pour l'accès à l'IVG et la contraception des femmes en précarités	46
Démarche d'évaluation qualitative – DEQ	47

Introduction

2025 est une année de grand changement pour la FLCPF. David Leclercq, directeur depuis 2022 a annoncé son départ pour relever de nouveaux défis professionnels. L'équipe de l'organe d'administration (OA) tient à le remercier chaleureusement pour la qualité de son travail et son investissement pour la Fédération durant ces 4 années. Cette transition s'est concrétisée par le recrutement de Delphine Chabbert fin septembre 2025 qui assure désormais la direction de la FLCPF. Forte d'un parcours alliant engagement associatif, expérience politique et convictions féministes et sociales de longue date, nous sommes confiantes qu'elle saura porter les enjeux du secteur avec la détermination que la situation exige — comme elle a déjà commencé à le faire.

Dans le même temps, les équipes de la fédération ont été pleinement mobilisées et ont fait preuve d'une dynamique remarquable. Ce rapport d'activité retrace l'ensemble des projets et activités menées durant cette année.

La FLCPF a poursuivi le travail initié en 2023 pour renforcer et solidifier ses cadres de référence et son fonctionnement interne. Un nouveau mode de gouvernance (organigramme fonctionnel) a été mis en place pour renforcer la transversalité de nos actions, la répartition des charges de travail et une meilleure prise de décision. L'ambition demeure d'assumer notre mission fédérative au mieux pour répondre aux besoins de nos membres et dynamiser un réseau de centres outillés, mobilisés, solidaires et robustes.

Au-delà du soutien et de la défense des intérêts de ses membres, la FLCPF a poursuivi ses projets d'éducation permanente et de promotion de la santé en faveur des droits sexuels et reproductifs. Colloques, formations, ateliers, webinaires, production d'outils, services aux membres et publications ont été mis en œuvre et sont détaillés dans ce rapport d'activités.

le lancement de notre cycle Résiste ! a clairement marqué l'année 2025. A la sortie du salon EVRAS de 2024, il nous est apparu évident d'approfondir les dynamiques à l'œuvre derrière les mouvements anti-EVRAS et plus largement anti-genre. Cette initiative s'est traduite par :

- *Une première étude « Le planning familial face aux campagnes anti-genre »,*
- *un webinaire sur la démocratie sexuelle intitulé « Les droits sexuels et reproductifs à l'épreuve des courants réactionnaires » d'Eric Fassin,*
- *des séminaires sur les discours anti-trans* et sur les discours anti-EVRAS. Deux autres séminaires sont prévus en 2026 portant sur les discours anti-ivg et masculinistes.*

Ainsi, la FLCPF entend outiller ses membres pour accompagner les jeunes au mieux, renforcer les capacités de nos travailleuses et in fine résister à ces mouvements anti-choix, anti-droits et anti-démocratiques.

TABLE DES MATIERES

2025 c'est également une année de forte mobilisation dans le cadre des premières mesures de l'Arizona. LA FLCPF s'est associée à de nombreux partenaires et alliés pour dénoncer les politiques d'économies dans les soins de santé, l'action sociale et l'exercice des droits reproductifs. La publication de cartes blanches, communiqués de presse, contenus rédactionnels sur les réseaux sociaux et nos canaux de communication (site web, newsletter et doris) ont ponctué l'année. Nous avons également soutenu des mouvements de défense des droits sociaux et de santé dans plusieurs mobilisations (manifestations, rencontres publiques, associatives et politiques). La visibilité de la Fédération et du secteur des centres de planning familial a été identifiée comme un enjeu de taille pour renforcer notre action.

Enfin, à la demande de l'OA, l'équipe de la FLCPF a lancé un vaste chantier de réflexion avec ses membres sur la Charte de la Fédération et ses valeurs. Un groupe de travail a été mis en place pour piloter le travail de consultation et de co-construction avec les membres. Des inter-centres et des réunions thématiques décentralisées ont été menées pour que chacun-e puisse participer à cette réflexion, débattre du choix et de l'expression de valeurs qui nous rassemblent et nous permettent de nous unir autour d'un projet commun.

Le contexte général est difficile : montée des conservatismes à une grande échelle, politiques d'austérité à tous les étages, appauvrissement de nos publics, crainte pour nos droits et nos emplois ; mais le secteur des centres de planning familial est là, uni et mobilisé pour défendre un projet de société ouvert, inclusif, généreux et surtout émancipateur. La FLCPF, ses équipes et son Organe d'administration mettent toute leur énergie au service de ce projet commun ambitieux.

Nous concluons ce retour sur 2025 en remerciant toutes celles et ceux qui nous font confiance et contribuent au dynamisme de notre fédé. 2025 est une année de changement pour nous mais nous avons toute confiance en l'avenir pour voir notre fédé se déployer et remplir encore mieux ses missions.

L'Organe d'Administration et la direction, juin 2026

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

Présentation de la FLCPF

La Fédération Laïque de Centres de Planning Familial (FLCPF) a été créée en 1972 suite au regroupement militant des premiers centres de planning familial en Belgique. Elle est la plus importante des quatre fédérations de centres de planning familial en Belgique francophone puisqu'elle fédère aujourd'hui 42 centres de planning familial dont 22 implantés à Bruxelles et 20 en Wallonie. Parmi ceux-ci, 22 pratiquent l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et sont membres du GACEHPA.

La FLCPF est agréée comme organisme général d'Education permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles et comme organisme représentatif de ses membres par la COCOF et la Région Wallonne. Elle est soutenue par les Services de Promotion de la Santé de la Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Wallonie ainsi que par Actiris, le Forem et le Fonds Maribel. Elle est, avec Sensoa, membre de la Fédération belge pour la Santé et les Droits reproductifs et sexuels (FBSDRS) et est accréditée par l'International Planned Parenthood Federation (IPPF).

La FLCPF a pour but de promouvoir et de défendre la santé et les droits sexuels et reproductifs comme faisant partie intégrante des droits humains renforçant la liberté, la dignité et l'égalité des personnes ainsi que leur accès effectif aux informations et aux soins de santé dont elles ont besoin. La FLCPF considère que chaque personne a le droit de prendre les décisions qui concernent son corps et d'accéder à des services qui appuient ce droit y compris celui de procéder à une interruption volontaire de grossesse (IVG).

TABLE DES MATIERES

Mode d'organisation

L'Assemblée générale

La participation et la démocratie interne trouvent place et impliquent les centres de planning en assemblée générale, en inter-centres et en groupes de travail dont on trouve trace au long de ce rapport.

Outre les questions d'admission des membres, les points classiques que sont l'adoption des comptes, du budget et des rapports d'activités, l'assemblée générale est régulièrement consacrée à l'élaboration de prises de positions sur les enjeux majeurs pour la Fédération.

Composition au 30 janvier 2026 :

Personnes morales : 42 membres effectifs

• CPF Anderlecht "Séverine" • CPF Ath • CPF Auderghem • CPF Braine-le-Comte "Amour et Vie" • CPF Bruxelles "Aimer Jeunes" • CPF Bruxelles "City Planning" • CPF Bruxelles "Marolles" • CPF Bruxelles "Plan F" • CPF Charleroi "Collectif Contraception" • CPF Etterbeek "Collectif Contraception" • CPF Evere • CPF Fléron • CPF Forest "CPS" • CPF Forest "Marconi" • CPF Herstal • CPF Huy • CPF Ixelles "Aimer à l'ULB" • CPF Ixelles "CPS" • CPF Ixelles "Free Clinic" • CPF La Louvière "La Famille Heureuse" • CPF Laeken	• CPF Liège "Collectif Contraception" • CPF Liège "Louise Michel" • CPF Liège "SIPS" • CPF Louvain-la-Neuve "Aimer à LLN" • CPF Molenbeek-Saint-Jean "Leman" • CPF Mons "La Famille Heureuse" • CPF Namur • CPF Aywaille "Ourthe-Amblève" • CPF Rochefort • CPF Saint-Ghislain "Léa Lor" • CPF Saint-Gilles • CPF Saint-Josse • CPF Schaerbeek "Bureaux de Quartiers" • CPF Schaerbeek "Groupe Santé Josaphat" • CPF Seraing "Collectif Contraception" • CPF Tamines • CPF Tournai "La Famille Heureuse" • CPF Verviers "La Famille Heureuse" • CPF Watermael-Boitsfort • CPF Woluwe-Saint-Lambert "CCFS" • CPF Woluwe-Saint-Pierre

Personnes physiques :

BREYER Lucie, DERMAGNE Brice, FELHO Japhette, FITTERER Michaël, LECOMTE Yvette, MATTHIS Ysaline, THI THANH Barrea, VERBEEREN Pierre

TABLE DES MATIERES

L'organe d'administration

Au 30 janvier 2026 : BRIALMONT Kimberly, DAMIT Guillaume, GLORIE Céline (co-présidente), HENIN Elise (trésorière), RAZE Cécile (co-présidente), RUBIN Lionel, SALIEZ Gudule.

L'équipe des permanent.es

(au 30 janvier 2026) :

DIRECTION : Delphine CHABBERT

DEPARTEMENT TRANSVERSAL

Aurélié PIESENS - Chargée de mission politique

Olivia HAIRSON - Chargée de communication

Aude PLISSONNEAU, Chargée de mission

DEPARTEMENT PROJETS

Laurence BEFF - Coordinatrice

Claudine CUEPPENS, Chargée de mission

Pierre HONNAY, Chargé de mission

Noémie SCHONKER, Chargée de mission

Murielle COIRET, Chargée de mission

Anna METRAL, Chargée de mission

Coraline PIESENS, Chargée de mission

Thomas PIÉRARD, Chargé de mission

Céline TIXIER-THOMAS, Chargée de mission

Sarah SOUSSI, Chargée de mission

Thurel ALDUY, Chargé de mission

Yannick MANIGART, Expert contraception



TABLE DES MATIERES

DEPARTEMENT ADMINISTRATIF - GRH – FINANCIER

Frédéric HORSH – Coordinateur (depuis février 2026)

Christine DEACONESCU - Employée administrative

Fadelah KADI - Employée administrative

Carlinho MBEYA - Employé administratif

Régine MERCIER – Comptable externe

Michaël VAN ANTWERPERN & Adrien DEMEY - Soutien informatique externe

TABLE DES MATIERES

Principes d'action

La FLCPF développe des stratégies complémentaires de promotion de la santé et d'éducation permanente.

En **éducation permanente**, dans une perspective d'émancipation citoyenne et collective, la Fédération informe et soutient l'activité des acteurs associatifs et, en particulier, les centres de planning familial. Elle travaille d'une part à assurer une documentation et une revue de presse spécialisées sur la santé et les droits sexuels et reproductifs et elle édite elle-même une série de publications et d'outils sur les thématiques de la vie affective et sexuelle. Elle organise d'autre part une série d'activités de mobilisation et de réflexion entre acteurs concernant les droits sexuels et reproductifs des publics, particulièrement les plus vulnérables, et les politiques social-santé qui y sont liées. Enfin, elle co-construit des projets de transformation des pratiques et des représentations avec les acteurs de terrain, à travers le pilotage de groupes de travail et de réunions inter-centres.

En **promotion de la santé**, dans une perspective de réduction des inégalités sociales de santé, de promotion du bien-être et de prévention, la Fédération forme les acteurs de terrain et, en particulier les centres de planning familial, en matière de santé et droits sexuels et reproductifs et d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) pour tous-tes. Elle agit également dans les milieux de vie (scolaire, festif, carcéral), essentiellement à partir d'une position de deuxième ligne en favorisant la participation des acteurs concernés. Elle cible certains publics prioritaires en matière de réduction des risques et de dépistage des IST/VIH/hépatites. Elle s'implique également dans le travail en réseau et les stratégies concertées, sectorielles et intersectorielles. Enfin, elle travaille avec les acteurs du planning à la co-construction d'outils de collecte de données et d'évaluation des actions.

Ces deux approches se rencontrent au niveau du renforcement des compétences de **notre public cible** grâce entre autres, aux formations et à l'information que nous transmettons à travers l'organisation de colloques, groupes de travail et participation à la mobilisation et concertation sectorielle et intersectorielle. Le développement d'outils et de publications grâce au CEDIF, le Centre de Documentation et d'Information est une activité importante de la FLCPF au niveau de la diffusion de l'information fiable en lien avec la santé sexuelle et reproductive en Belgique francophone et ailleurs.

Au-delà de l'opérationnalisation des priorités politiques dans ces deux champs d'actions transversaux, notons également que le FLCPF contribue aussi (via des appels à projets) à travers des **projets spécifiques** à d'autres enjeux tels que l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations et à la prévention et la sécurité en matière de violences sexuelles et intrafamiliales.

TABLE DES MATIERES

Un élément crucial est également le **plaidoyer et la communication politiques** sur les enjeux sociétaux et les besoins des publics en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs. La représentation sectorielle et la défense du secteur du planning est au cœur de notre stratégie.

TABLE DES MATIERES

Diversité des publics

La FLCPF coordonne ou accompagne plusieurs projets qui ont un impact direct sur différents publics.

Enfants et Adolescent·es

Cellules EVRAS

La FLCPF coordonne l'implantation de cellules EVRAS rassemblant les équipes éducatives et les services psycho-médicosociaux des établissements scolaires ordinaires et spécialisés qui en font la demande (www.evras.be/cellule-evras).

Après deux années de redynamisation et solidification du projet, 2025 s'est poursuivie dans une perspective de capitalisation des savoirs, avec l'appui de personnes ressources des projets « Cellule EVRAS » et « Sexualités & Handicaps » de la FLCPF ; et ce au sein d'un groupe de travail et d'intervisions.

Des rencontres en Wallonie et à Bruxelles ont été organisées avec des directions d'écoles (fondamentale et secondaire) et de centres d'hébergement pour jeunes (SRG) afin d'analyser la demande d'accompagnement à la mise en place d'un projet EVRAS en leur sein.

Une cellule EVRAS dans un établissement scolaire ordinaire fondamental du Brabant wallon a démarré dès janvier 2025 ; 6 réunions de cellule ont eu lieu. L'accompagnement s'est arrêté prématurément à la demande de la direction. L'accompagnement de la cellule EVRAS à l'Institut Royal des Sourds et Aveugles (type 7) s'est achevée en juin 2025, avec l'évaluation finale du processus.

L'implication des centres de planning familial pour s'inscrire dans ce projet jugé complémentaire aux animations EVRAS octroyées aux élèves de la FWB reste un enjeu essentiel.

Activités 2025 :

- Analyse de la demande, Accompagnement et suivi de cellules :
 - 2 rencontres avec les coordinations pédagogiques et directions d'une école spécialisée bruxelloise (Watermael-Boitsfort) ;
 - 2 rencontres avec les directions fondamentale et secondaire d'une école spécialisée bruxelloises (Woluwe-Saint-Lambert)
 - 1 rencontre dans une école secondaire en Région bruxelloise (Anderlecht)
 - 1 rencontre avec une école fondamentale wallonne (Biesme)
 - 1 rencontres avec la coordination d'un SRG bruxellois ;
 - 1 cellule EVRAS dans l'enseignement spécialisé à Bruxelles ;

TABLE DES MATIERES

- 1 cellule EVRAS dans l'enseignement ordinaire dans le Brabant wallon ;
- Promotion du projet
- Présentation du projet à deux centres de plannings familial wallons

Sex&Co

La FLCPF coordonne l'action des centres de planning familial dans le cadre de la mise en place de stands de promotion de la santé sexuelle dans les milieux festifs fréquentés par les jeunes. Diffuser des informations fiables, réduire les risques en milieux festifs et augmenter la visibilité des missions des CPF sont les grands axes de ce dispositif.

En 2025, le dispositif Sex&Co s'est déployé sur 4 événements en Belgique francophones (Pride, Couleur café, Dour et Esperenzah). L'action consiste à intégrer un stand animé par les professionnel·les des centres de planning familial au sein de festivals. Le partenariat avec d'autres associations actives dans le secteur (PPS, Modus vivendi, Plan Sacha, Ex aequo) s'est poursuivi ainsi que notre adhésion au réseau Safe ta Night à Bruxelles.

Un questionnaire à destination du public a été à nouveau distribué en 2025 afin de disposer de données d'analyse des profils qui fréquentent le stand. Sur base des résultats des questionnaires adressés festivalier·ières de 2024, un nouvel outil sur le consentement a été développé.

Des GT ont été organisés avec des collaborateurices expérimentés avec différents objectifs : transmission des savoirs à la nouvelle porteuse de projet, élaboration de nouveaux outils, aspects logistiques et RH, etc. La formation a pu avoir lieu.

L'action Sex&Co a été visible durant l'assemblée générale 2025, ce qui a semblé susciter un intérêt de la part des membres.

Sex&Co intervenait également directement auprès du public final online à travers l'animation de réseaux sociaux tels que Instagram, FB et TikTok. Le suivi des réseaux sociaux a été suspendu en 2025, d'autres sites se sont développés en 2025 (ex : page instagram "monplannigfamilial.be")

Activités 2025

- 3 GT et plusieurs réunions de briefing/débriefing relatives aux festivals ;
- Coordination de l'organisation de stands d'information et d'animations en milieu festif dans 4 festivals ;
- Participation au partenariat avec les associations partenaires en Réduction des risques.
- Formation Sex&Co (2J)

TABLE DES MATIERES

Personnes LGBTQI+

Plan LGBTQI+

La FLCPF vise à améliorer l'accès aux soins et la prise en charge des personnes LGBTQI+ en centres de planning familial et dans la première ligne psych-médico-sociale.

Ce projet est mené en collaboration avec l'Observatoire du sida et des sexualités, Ex Æquo, Genres Pluriels, Go To Gyneco ! (O'YES & Tels Quels), le CPF de Watermael-Boitsfort et le Plan F. Le guide est quant à lui élaboré avec la participation de plusieurs CPF.

Activités 2025 :

- Coordination d'un groupe de travail interassociatif sur les orientations sexuelles, les identités de genre et les caractéristiques sexuées ;
- Organisation d'une session de formation à Bruxelles pour le secteur du planning familial et la première ligne psycho-médico-sociale ;
- Élaboration d'un guide d'accueil et de prise en charge des personnes LGBTQI+ en CPF ;
- Organisation d'un séminaire sur l'opposition aux droits des personnes trans* avec un focus sur l'accompagnement des mineur-es (voir Cycle de séminaires Résiste !).

Personnes en situation de vulnérabilité et difficultés financières

Création d'un Fond financier pour l'accès à l'IVG et la contraception des femmes en précarités

En 2024, la FLCPF a reçu un legs de Pierre Walhain de 257 000 € dont la volonté était que son legs soit « uniquement utilisé pour l'accès à la contraception et à l'avortement pour les femmes défavorisées des pays 'sous-développés' ». Lors de l'AG de juin 2025 les membres ont eu l'occasion de réfléchir ensemble à l'utilisation de ce fonds avec/pour les membres ainsi qu'à sa pérennisation, éventuellement en faisant appel à un gestionnaire de fonds. C'est à la suite de ce premier échange qu'un GT s'est mis en place pour penser les modalités possibles de la création d'un Fonds qui contribuerait à couvrir les frais des CPF qui réalisent des IVG ou distribuent des contraceptions gratuites pour les femmes en grande précarité et dont les frais ne sont pris en charge ni par la patiente, ni par l'INAMI ni par l'AMU. Les résultats d'une enquête réalisée auprès des CPF et une proposition de gestion devraient être soumis à l'AG de juin 2026.

Personnes en situation de handicap

Centre de ressources Sexualités & Handicaps (CRSH)

Le Centre de ressources bruxellois « Sexualités et Handicaps » de la FLCPF soutient la vie relationnelle, affective et sexuelle (VRAS) des personnes en situation de handicap (PSH) et promeut l'exercice effectif de leurs droits sexuels et reproductifs dans les meilleures conditions possibles. Il a e.a. missions

TABLE DES MATIERES

l'information et l'orientation, le soutien aux institutions et services et la mise en réseau autour de ces questions. Pour réaliser ces missions, le CRSH s'appuie sur l'ensemble des ressources et services de la FLCPF, sur un réseau de partenaires et une équipe de personnes-ressources, formées et qualifiées.

Il participe également aux activités de la FLCPF en faveur de la santé et des droits sexuels et reproductifs des personnes en situation de handicap, en tant que contributeur ou collaborateur régulier ou ponctuel.

Activités 2025

- Réponse à 35 de demandes d'orientations vers des ressources et des services
- Contribution à l'organisation d'un cycle de formation sur l'(E)VRAS des PSH ;
- Acquisition de ressources documentaires sur la sexualité et le handicap (avec le CEDIF) ;
- Participation à la Journée "EVRAS et handicap", organisée à la Haute Ecole Defré, à Bruxelles;
- Participation au salon « Les Rendez-vous de l'orthopédagogie clinique », organisé par l'AOF, à Louvain-la-Neuve ;
- Participation à la journée « Rencontres et vous », organisée par l'AVIQ et un collectif d'associations, à Charleroi ;

Les activités décrites ci-dessous ont été menées à partir du CRSH, en collaboration avec les chargé-es de projet « Cellules EVRAS » et « Toctotoc ! ».

Groupe de travail et intervision « Sexualités et handicaps »

Le Centre de Ressources bruxellois « Sexualités et Handicaps » (CRSH) coordonne un groupe de travail permanent et des moments d'intervision qui réunit les personnes-ressources, engagées sur les projets « Sexualités et Handicaps » et les « cellules EVRAS » de la FLCPF et du CRSH. S'inscrivant dans une démarche de formation continuée, il vise à renforcer l'expertise de la FLCPF sur les besoins particuliers liés aux différents handicaps et sur certaines thématiques liées à l'EVRAS et de santé sexuelle.

Activités 2025

- 3 réunions d'intervision à Bruxelles et en Wallonie ;
- 4 réunions du groupe de travail à Bruxelles et à Namur.

Projets VRAS et formations à la carte

La FLCPF et son CRSH coordonnent la formation à la carte et l'accompagnement méthodologique et pédagogique d'équipes de services et institutions pour personnes en situation de handicap. Les accompagnements de projet ont pour objectif la mise en place d'un projet de vie relationnelle, affective

TABLE DES MATIERES

et sexuelle (VRAS) global et pérenne. Cet accompagnement est assuré par un pool de personnes-ressources indépendantes, formées et qualifiées.

Activités 2025

- Analyse d'une demande d'implémentation de cellule et/ou de formation dans 2 institutions wallonne et 3 institutions bruxelloises ;
- Accompagnement de projet et formation dans 5 institutions (2 projets en Wallonie ; 1 formation en Wallonie et 3 à Bruxelles).

Plateforme sociale web - TocTocToc



La FLCPF pilote, à partir du Centre de ressources "Sexualités et handicaps" et en collaboration avec des acteurs du handicap bruxellois et wallons, la réalisation d'une plateforme web visant à soutenir la vie sociale et amoureuse de personnes ayant une déficience intellectuelle légère à modérée et à les informer sur leur SSR en langage facile à lire et à comprendre.

Activités 2025

- Modération des échanges et de l'utilisation quotidienne de la plateforme (passant de 13 à 60 inscrit-es en 2025) ;
- Organisation et participation à différents événements et réunions de promotion (Rencontre et Vous, réseaux inter institutions à Liège et dans le Brabant wallon, etc.) ;
- Développement de la plateforme et alimentation en contenus en collaboration avec le comité de pilotage (réalisation de tutoriels vidéos) ;
- Lancement des Moments Papote, rendez-vous virtuels mensuels pour les inscrit-es TocTocToc
- Mise à jour des modes d'emploi pour la prise en main de la plateforme ;
- Préparation de l'évaluation du projet après 1 an et demi d'utilisation pratique ;
- Élargissement du réseau d'associations partenaires (de 10 à 26 institutions partenaires) ;
- L'accompagnement et la formation des référent-es issu-es des associations partenaires.

La viabilité de ce projet est conditionnée à la présence d'une personne en charge de sa coordination. Les subsides sollicités en 2025 ont été accordés, nous avons obtenu l'arrêté en 2026 pour la région wallonne, et espérons que le reste soit reconduit.

TABLE DES MATIERES

Personnes détenues

Lovespot

La FLCPF coordonne deux groupes de travail sur la SSR en milieu carcéral et forme les nouveaux CPF bruxellois et liégeois partenaires du projet. Elle organise et planifie des activités d'outreach, des permanences en SSR et des animations EVRAS à destination des femmes et des personnes trans* détenues dans les quartiers pour femmes à la prison de Haren (Bruxelles) et de Lantin (Liège). Ce projet est mené en collaboration avec I.Care et des centres de planning bruxellois et liégeois.

En 2025, les CPF bruxellois partenaires du projet sont : les centres de planning familial de Saint-Josse, de Laeken, le Collectif Contraception d'Etterbeek, Aimer Jeunes, CPF de la Senne, la Free Clinic.

Lancé en 2025, le projet à Lantin réunit les CPF liégeois Louise Michel, Soralia, Infor Femmes, Infor Famille et Estelle Mazy.

Activités 2025

- Réunions de coordination avec I.Care ;
- Animation d'un groupe de travail sur la SSR en prison à Bruxelles et un à Liège ;
- Organisation d'une formation pour les nouveaux CPF partenaires liégeois ;
- Organisation des activités d'outreach et permanences en SSR et d'animation EVRAS en prison (Haren et Lantin).



TABLE DES MATIERES

Populations clés du VIH et des autres IST

Be.Tested

La FLCPF accompagne la mise en œuvre de la prévention combinée du VIH et des autres IST en centres de planning familial et y soutient plus particulièrement l'implantation du dépistage rapide du VIH (TROD) à travers le projet Be.Tested.

La FLCPF mène ce projet en concertation avec les centres de référence VIH et les associations de lutte contre le VIH et les autres IST. Elle participe à différentes concertations sectorielles : CPAM des Stratégies concertées VIH/SIT, Formation TROD (AR 19/07/2018), Dépistage.be, BREACH Public Health & PrEP Network, COBATEST Network, etc.

Activités 2025

- Coordination des groupes de travail « Be.Tested » et « To Do (L)IST », et organisation d'une session d'information sur le TROD à destination des CPF ;
- Soutien méthodologique et gestion de la centrale d'achat du projet Be.Tested ;
- Coordination d'actions de dépistage (TROD) en outreach auprès d'un public de personnes migrantes en transit (en partenariat avec Médecins sans Frontières et plusieurs CPF) ;
- Communication sur le site internet et les réseaux sociaux du projet ;
- Organisation d'une session de mise à jour psycho-médico-sociale sur le VIH et les autres IST à destination du secteur du planning familial et de la première ligne psycho-médico-sociale ;
- Participation à l'organisation d'une formation TROD certifiante (en partenariat avec l'HUB Erasme) ;
- Participation à la refonte d'un digital learning sur la prévention, le dépistage et le traitement du VIH et des autres IST à destination des médecins généralistes (en partenariat avec la SSMG).

TABLE DES MATIERES

Diversité des approches

La FLCPF mobilise différentes approches pour renforcer la qualité des actions en matière de santé sexuelle et reproductive.

INFORMER & OUTILLER

CEDIF

La FLCPF met à disposition du public un centre de documentation spécialisé en matière de vie affective et sexuelle, le CEDIF. Il propose un fonds documentaire de plusieurs milliers de références composé de livres, revues spécialisées, documents thématiques et outils pédagogiques. Il réalise une revue de presse et diffuse de multiples supports d'information et d'animation dans une boutique en ligne. Le CEDIF offre également une aide professionnelle à la recherche documentaire, essentiellement pour le secteur associatif, les étudiants et les enseignants.

Activités 2025

– ACCUEIL QUOTIDIEN AU CENTRE DE DOCUMENTATION

- Le centre de documentation est ouvert au public tous les jours, sans rendez-vous : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Le portail documentaire en ligne (<https://documentation-planningfamilial.net/>) permet, outre un accès aux différents outils, la mise en valeur d'actualités, des nouveautés entrées dans le fonds documentaire et la proposition de sélections thématiques.
- Le centre de documentation répond annuellement à plus ou moins un millier de demandes : 1.115 demandes en 2025 (867 en 2024) : 64% des demandes portent sur la diffusion de brochures et d'outils, 11% sont des demandes de recherches documentaires et 25% des demandes de renseignements divers. Les demandes se font essentiellement de manière électronique (mails et sites) mais les contacts téléphoniques et les visites du centre représentent 31% de l'ensemble des demandes. Les demandes de la région bruxelloise sont majoritaires (57%).
- Le public du centre de documentation provient essentiellement du secteur associatif (73%) dont les centres de planning familial pour plus de la moitié (49%). Le secteur associatif hors CPF est représenté par la santé (43%), le handicap (17%), l'action sociale (18%) et la jeunesse (10%). L'enseignement (étudiants et enseignants du secondaire et du supérieur, CPMS, SPSE) représente quant à lui 23% du public.

TABLE DES MATIERES

– BASE DE DONNEES DOCUMENTAIRE EN LIGNE

- La base de données documentaire en ligne recense 7.568 notices (références d'articles, de livres, de documents et d'outils pédagogiques) dont 571 nouvelles notices sur l'année.
- Les emprunts sont gérés directement dans la base de données. Cela permet notamment aux utilisateurs de savoir en consultant la base de données en ligne si un exemplaire est disponible au prêt ou déjà emprunté. Nous avons 74 utilisateurs et utilisatrices qui ont empruntés au moins un livre ou un outil pédagogique sur l'année 2025. Les secteurs d'activité représentés sont les suivants : le planning familial (essentiellement de notre fédération), l'enseignement (essentiellement des enseignant·es et étudiant·es du supérieur, des PMS et PSE), le handicap et la jeunesse. Plus d'une centaine de livres et d'outils pédagogiques ont été empruntés en 2025 : 145 dont 28 livres et 117 outils pédagogiques.

– REVUE DE PRESSE

- Le CEDIF assure une revue de presse en ligne quotidienne spécialisée dans l'actualité des questions liées à la santé et aux droits sexuels et reproductifs. Il sélectionne et diffuse aux abonnés les articles pertinents parus dans la presse de langue française. Quatre quotidiens (Le Soir, La Libre Belgique, Le Monde et Libération), deux hebdomadaires (Le Vif, Le Nouvel Obs) ainsi que quelques journaux spécialisés des mutualités, des syndicats, de secrétariats sociaux sont dépouillés. www.doris-cpf.be
- La revue de presse est accessible à tous les utilisateurs de la plateforme de services des Centres de Planning Familial DORIS depuis maintenant plus de 10 ans (début en 2015). Un abonnement annuel peut également être souscrit par des particuliers. Fin 2025, la revue de presse recensait 11.899 articles de presse, tous classés par thématiques. En moyenne, un millier d'articles sont ajoutés chaque année. Cette année, il y a eu 7.232 vues pour la revue de presse.

– BOUTIQUE EN LIGNE (<https://shop.planningfamilial.net>)

- La FLCPF diffuse une collection de brochures d'information et d'outils pédagogiques sur la vie affective et sexuelle, à destination des professionnels et du grand public. La boutique en ligne comptait 480 utilisateurs en 2025, nombre similaire à l'année précédente. Le trafic (nombre de vues) était de 880.673 en 2025.



TABLE DES MATIERES

Publications & outils pédagogiques

La FLCPF édite et diffuse des brochures d'information, des outils pédagogiques, des textes d'analyse et des études sur les questions de santé et droits sexuels et reproductifs. Elle édite également les Actes des événements publics récurrents comme les colloques Contraception et DPO. Toutes les productions sont disponibles et téléchargeables sur <https://documentation-planningfamilial.net/>.

Activités 2025

– ACTES

- *Améliorer l'accès à la contraception : un acte politique et militant*. Actes du Colloque Contraception 2024. Juin 2025, 68 p.
https://documentation-planningfamilial.net/pmb/opac_css/index.php?lvl=notice_display&id=7632
- *Travailler avec la violence sans (se) faire violence*. Actes du Colloque DPO 2024. Novembre 2025, 74 p.
https://documentation-planningfamilial.net/pmb/opac_css/index.php?lvl=notice_display&id=7719

– ANALYSES

- *Accord de Coopération : vers une généralisation de l'EVRAS effective et de qualité ?* Novembre 2025.
https://documentation-planningfamilial.net/pmb/opac_css/doc_num.php?explnum_id=210
- *L'accès à la contraception : lever les freins !* Décembre 2025.
https://documentation-planningfamilial.net/pmb/opac_css/doc_num.php?explnum_id=209

– ETUDES

- LAQUIÈZE Ugo. *Le planning familial face aux campagnes anti-genre : Comprendre, s'organiser et résister*. Avril 2025, 66 p.
Ces dernières années, la Belgique a vu une montée en puissance de mouvements opposés à l'égalité des droits sexuels et reproductifs. Ces militant-es « anti- » s'opposent principalement à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) et aux droits des personnes trans*. Cette montée en puissance des courants réactionnaires d'opposition a un impact concret sur le travail des associations engagées pour l'égalité et les droits sexuels et reproductifs, en ce compris celui du secteur du planning familial. Il apparaît donc essentiel de développer une meilleure compréhension de ces enjeux et d'outiller

TABLE DES MATIERES

les intervenant-es de terrain afin qu'elles et ils puissent répondre efficacement aux défis posés par ces campagnes.

C'est l'objet de cette étude qui vise à faire le lien entre les connaissances existantes en sociologie et les expériences de terrain collectées à travers une enquête adressée aux centres de planning familial (CPF) affiliés à la FLCPF. Ce document se décline en trois parties. Premièrement, il présente une chronologie et un aperçu général des campagnes anti-genre. Deuxièmement, il détaille les enjeux de société ciblés par les campagnes anti-genre en Belgique, en lien avec des témoignages de travailleur·euses du secteur du planning familial. Troisièmement, à partir de la littérature existante et de l'expérience de partenaires nationaux et internationaux, il formule des recommandations afin de favoriser le développement de stratégies et d'outils adaptés pour répondre aux défis que posent les campagnes anti-genre au travail des acteurs des droits sexuels et reproductifs.

Ce document s'appuie sur des recherches approfondies, notamment un rapport de l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes (IEFH) réalisé en 2024 par une équipe interuniversitaire sous la direction de David Paternotte (ULB), ainsi que sur des exemples concrets relayés par la presse. Une bibliographie complète est incluse à la fin du document.

https://documentation-planningfamilial.net/pmb/opac_css/index.php?lvl=notice_display&id=7401

– OUTILS ET PUBLICATIONS

- **La contraception *dite* masculine**

La "contraception *dite* masculine" est une brochure reprenant les différentes méthodes disponibles aujourd'hui en mettant l'accent sur le droit de chaque personne à maîtriser sa fertilité.

L'introduction de la publication rappelle que la contraception est un droit, et que c'est une responsabilité qui doit être partagée, afin de favoriser l'égalité entre les hommes et les personnes sexisées. Cette brochure a été rédigée en étroite collaboration avec les travailleur·ses de centres de planning familial, qui conseillent et accompagnent des hommes cisgenres qui souhaitent se contracepter, et testée avec de potentiels usagers. Cela a permis d'assurer à la fois l'exhaustivité du contenu de la brochure et la clarté des informations présenté dans la publication.

Les méthodes abordées dans la brochure sont :

- Le préservatif externe ;
- La vasectomie ;
- La contraception thermique ;
- Le retrait ;
- Et certaines méthodes en cours de développement (contraception hormonale, gel injectable, pilule masculine, etc.)

TABLE DES MATIERES

Les possibilités en cas d'échecs de la contraception (contraception d'urgence et IVG) y sont aussi reprises.

Pour chaque méthode abordée, la brochure reprend :

- Ce qu'est le dispositif ;
- Comment l'utiliser ;
- Où l'obtenir ;
- Le coût du dispositif ;
- Les recommandations médicales en termes de suivi, lorsque celui-ci est nécessaire.

Chaque méthode est illustrée afin de faciliter la compréhension des informations reprises.

- **IN-VRAI-SEMBLABLE : Les discriminations, parlons-en !**

Il s'agit d'un outil d'animation en éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS), réalisé avec le SIPS, à destination de publics à partir de 16 ans. L'objectif est d'ouvrir au débat et à l'échange sur les représentations, les valeurs et les croyances, les stéréotypes et les préjugés, les privilèges, le genre, etc. Construit dans une optique intersectionnelle et inclusive, l'outil cherche

- à visibiliser des profils de personnes qui existent mais qui sont moins représentées et/ou qui ne correspondent pas aux codes et normes dictés par la société ;
- à questionner le vivre ensemble et les discriminations en fonction des critères protégés par la loi, sans toutefois s'enfermer dans une vision purement légale.

L'outil invite à la participation au débat et à l'échange sur les représentations, les valeurs et les croyances, les stéréotypes et les préjugés, les privilèges, le genre, etc. Il nécessite de la part de l'animateur.ice, une connaissance des critères de discrimination mais aussi des thématiques transversales que brassent l'EVRAS.

Le déroulement du jeu se base sur le principe du « cadavre exquis », jeu d'écriture collectif. Chaque participant-e, ou groupe de participant-es, écrit à tour de rôle un élément, dans un ordre donné, sans savoir ce que la personne précédente a écrit. Dans In-Vrai-Semblable, il s'agit de composer un personnage à partir d'éléments basés sur les critères de discrimination. Un prénom fictif est inscrit en tête de la feuille de jeu ; le premier critère est toujours l'âge. Ensuite, en fonction des cartes critères piochées, les 4 autres critères complémentaires sont remplis sur chaque feuille par les participant-es. Les personnages ainsi composés sont ensuite présentés au groupe et provoque la discussion sur la vraisemblance de leur profil. On peut ensuite, piocher une ou des cartes "Situations" et examiner collectivement en quoi tel ou tel personnage pourrait ou non vivre cette situation.

IN-VRAI-SEMBLABLE. Les discriminations parlons-en !

TABLE DES MATIERES

Une boîte contenant 21 cartes "Critères", 45 cartes "Situations", un carnet de feuilles de jeu et un livret d'accompagnement. Un complément théorique est disponible en ligne.

Réalisé conjointement par la FLCPF et le SIPS, centre de planning familial liégeois pour les jeunes. Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Novembre 2025.

https://documentation-planningfamilial.net/pmb/opac_css/index.php?lvl=notice_display&id=7817

LA RUCHE DU SOIN

La Ruche du soin est un jeu collaboratif d'apprentissage entre pair·es basé sur l'outil DPO, qui vise à Détecter, Prendre en charge et Orienter les violences sexuelles et conjugales. Ce jeu a été élaboré grâce à l'expertise technique de Valérie Watillon de *What if collective* (intelligence collective) et de Geoffroy Simon de *Game spirit* (conception de jeu). Le processus d'élaboration a duré trois ans. Chaque étape a été co-construite avec les professionnel·les de première ligne (CPF, social, santé, services publics, police et justice). Au total, plus d'une centaine de professionnel·les ont participé à créer ce jeu.

Ce jeu permet de mettre toutes les travailleuses à égalité et en confiance. C'est le médium idéal pour aborder entre collègues l'accompagnement de publics spécifiques sur ces thèmes sensibles. Il est possible d'y jouer seul·e, entre collègues et en équipe (maximum 8 personnes), pour aborder ces problématiques de manière différente, pour envisager leurs pratiques avec une perspective critique et du recul, et pour amorcer des réflexions autour de ces questions aux enjeux sociaux centraux. Ce jeu se compose de quatre scénarios distincts, tous portant sur une thématique liée aux violences sexuelles et/ou intrafamiliales. L'équipe de joueuses incarne un·e professionnel·le qui doit détecter la violence, puis prendre en charge la victime et enfin, l'orienter. Chaque scénario est rejouable. La durée estimative d'une partie est d'une heure. Le but du jeu est d'identifier le maximum de ressources. Les situations peuvent aborder – y compris de manière succincte – les points suivants : inceste, violences sexuelles, violences entre partenaires intimes, violences intrafamiliales, racisme, validisme, suicide, assuétudes, lgbt-phobies et les troubles du comportement alimentaire.

Un guide d'accompagnement a été élaboré et est [téléchargeable](#) sur le site internet de la FLCPF.

Le jeu est disponible en prêt au CEDIF ou à [l'achat via la boutique en ligne](#) (tarif préférentiel pour les CPF membres de la FLCPF).

Evénements publics et professionnels

La FLCPF organise et participe à des manifestations publiques ou professionnelles au sujet de la santé et des droits sexuels et reproductifs.

Activités 2025

Colloque Contraception : Le post-partum : un impensé médical et social ?

Liège, 25 septembre 2025

"Vous verrez, une fois que bébé est là, c'est que du bonheur !" Quelle mère, quel jeune parent, n'a pas entendu cette phrase, répétée à outrance, lors de la grossesse et des premiers jours de l'enfant ? Du bonheur, il y en a souvent, mais c'est aussi une façon de passer sous silence la complexité du post-partum,

TABLE DES MATIERES



cette période qui suit l'accouchement et qui est faite de changements physiques, psychologiques, émotionnels et identitaires.

Avec environ 110 000 naissances par an en Belgique, ce sont plus de 300 000 personnes directement concernées par le post-partum chaque année (si l'on considère que le post-partum dure 3 ans). Pourtant, l'après-naissance est un

sujet encore tabou alors que l'entrée en parentalité est souvent synonyme de difficultés. Avec des séjours à la maternité de plus en plus courts, un manque d'information criant, un suivi médical qui se résume à une consultation de suivi post-natal et un congé du co-parent bien trop court, tout est réuni pour que les jeunes parents (en particulier les mères*) souffrent d'isolement, d'épuisement et/ou de dépression. L'après-naissance est l'une des dernières thématiques corporelles à avoir été mise en lumière par des militantes et penseuses féministes et s'inscrit dans les pratiques professionnelles des centres de planning familial à différents niveaux : suivi médical, gynécologique, sexologique, psychologique... C'est pourquoi nous avons proposé d'explorer cette thématique lors de notre colloque annuel : Qu'est-ce que le post-partum ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les mères et les jeunes parents ? Quel rôle les centres de planning familial peuvent-ils jouer dans cette période de vulnérabilité accrue pour les femmes* et les couples ? Quelles sont les spécificités contraceptives de l'après-naissance ?

Colloque « Les auteurs : Quelques pistes pour comprendre et agir »

(Bruxelles, 6 novembre 2025 présentiel, interprétariat en Langue des Signes Francophone belge)



Dans deux tiers des cas de violences sexuelles (par non-partenaires), l'auteur est connu de la victime. Dans 96,3% des violences sexuelles sur des femmes, les auteurs sont des hommes (IBSA, Statistiek

TABLE DES MATIERES

Vlaanderen & IWEPS, 2024). Ils sont, majoritairement issus de l'entourage de leurs victimes. Comme elles, ils sont issus de milieux divers. Ces chiffres, nous les obtenons grâce des études sur les victimes ou des statistiques policières et judiciaires via des faits dévoilés. Aborder la question des auteurs soulève des tabous. Cette question apparait de plus en plus incontournable. Le sujet du colloque a été choisi suite aux demandes récurrentes des professionnel.les de traiter ce thème, mais aussi à celles des victimes. Les problématiques autour des auteurs et de la prévention, n'engagent pas que ceux qui exercent la violence, elles sont la responsabilité de l'ensemble de la société.

Lors de cette journée nous avons fourni aux participant.es des clés, des outils, exposé des initiatives qui leur ont donné des pistes pour aborder la question des auteurs avec une perspective nouvelle. Cette thématique s'inscrit en effet pleinement dans l'actualité, avec la montée du masculinisme et des conservatismes.

Cet événement s'adressait ainsi à un public professionnel issu de différents secteurs et dont les connaissances, expériences et sensibilités sont diverses. Comme les années précédentes, le colloque a gardé comme fil rouge l'intersectionnalité et le fait de lier les interventions à la pratique. Le colloque a réuni 189 participant.es provenant en majorité du secteur de la santé, des asbl féministes ou spécialisées dans les violences, de la police et du social (incluant les centres de planning, à hauteur de 32%).

Cycle de séminaires Résiste ! : Les droits sexuels et reproductifs à l'épreuve des courants réactionnaires

En ligne, 29 avril 2025 ; Bruxelles, 17 juin 2025 ; Bruxelles, 21 octobre 2025



Depuis plusieurs années, la Belgique connaît une montée des « campagnes anti-genre » qui s'attaquent à l'égalité de genre et aux droits sexuels et reproductifs, notamment l'IVG, l'EVRAS, les droits des femmes et ceux des personnes LGBTQI+. La FLCPF a souhaité renforcer sa stratégie et son soutien aux travailleuses des centres de planning familial. Il nous paraissait essentiel de s'organiser et de se rassembler pour préserver ces droits durement acquis et continuer à les élargir. Dans la continuité d'une première rencontre organisée en 2024 dans le cadre du Salon EVRAS, la FLCPF a initié le projet "Résiste !" avec la publication d'une étude sur l'impact des campagnes anti-genre sur le secteur du planning familial et le lancement d'un cycle de séminaires dédiées aux principales cibles de ces mouvements réactionnaires.

Pour inaugurer ce cycle, nous avons organisé le 29 avril 2025 une rencontre avec Éric Fassin, sociologue français et pionnier des études de genre, qui a partagé son analyse des dynamiques réactionnaires qui ciblent les

TABLE DES MATIERES

droits sexuels et reproductifs, ainsi que des menaces qu'elles représentent pour la démocratie. Il a en particulier partagé les outils conceptuels qu'il mobilise dans ses travaux et a questionné la notion de neutralité dans les postures professionnelles. 222 personnes se sont inscrit·es à ce premier événement, 45 % issues du secteur du planning familial et 55 % appartenant à une grande diversité de secteurs partenaires (prévention et promotion de la santé, droits humains et éducations permanente, services et administrations publics, etc.)

Le deuxième séminaire a eu lieu le 17 juin 2025 et s'est concerné sur les offensives contre les droits des personnes trans*, en se penchant plus particulièrement sur la question des mineur·es. Il a été question des besoins des jeunes trans* et des trajectoires de soins qui peuvent leur être proposées en Belgique, de l'analyse des arguments les plus fréquemment opposés au droit à l'autodétermination des personnes trans* et de la déconstruction de la transphobie au prisme des normes de genre. Cet événement a rassemblé une cinquantaine de personnes, exerçant principalement en centres de planning familial.

Enfin, le 21 octobre 2025, le troisième séminaire a abordé la question des attaques contre l'EVRAS et plus particulièrement des stratégies à adopter face à l'opposition. Les polémiques qui ont eu lieu en 2023 et la communication des anti-EVRAS nous invitent en effet à questionner notre propre manière de communiquer. Faut-il répondre à chaque article ou carte blanche ? Comment rectifier les fake news sans les visibiliser davantage ? Comment réorienter le débat pour mettre en avant nos valeurs ? Cette matinée a permis de renforcer la compréhension de ces enjeux et d'outiller les professionnel·les des centres de planning familial dans leur communication à propos de l'EVRAS, tout en construisant une vision commune des messages et des valeurs que l'on souhaite mettre en avant en tant que secteur. Cet événement a régalement rassemblé une cinquantaine de personnes, exerçant principalement en centres de planning familial.

FORMER

Programme de formation en santé sexuelle et reproductive

Depuis plus de 20 ans maintenant, la FLCPF propose une offre de formation variée, évaluée et améliorée d'années en années aux professionnel·les du secteur du planning familial, de la santé, du psycho-social, de l'éducation, de la jeunesse. Ces formations visent à transmettre savoirs, savoir-être et savoir-faire afin d'accompagner les travailleur·euses dans le développement de leurs connaissances et compétences en matière de promotion de la santé sexuelle et reproductive (SSR) et d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS).

Cette offre a pour but de renforcer la qualité des pratiques en aidant les participant·es à :

- **Acquérir ou actualiser les connaissances** théoriques et pratiques sur la promotion de la santé sexuelle dans différents milieux ; les mises à jour médicales, sociales ou juridiques ; la prise en charge d'une multiplicité de publics ; le fonctionnement de nouveaux outils de travail...

TABLE DES MATIERES

- **Consolider les compétences** d'animation ou d'intervention selon le type de public et de partenaires, en favorisant participation et expression.
- **Expérimenter** des techniques et des outils, échanges sur les pratiques et cadres de références, fournir les actualités sur chaque sujet...

La FLCPF fait appel à une équipe de formateur·rices et d'expert·es qui suivent de près l'évolution de l'actualité et des métiers de la santé sexuelle. Les formations sont de plus continuellement évaluées et améliorées en conséquence, en se basant sur le retour des participant·e·s et des formateur·rices, sur les besoins exprimés par le terrain ou par la FLCPF, et suivant les évolutions politiques, juridiques ou sociales dans le contexte belge.

Afin de coordonner ces formations, la FLCPF se doit de :

- Encadrer et animer l'équipe de formation
- Recruter de nouveaux-elles intervenant·e·s
- Prévoir le calendrier annuel des formations
- Evaluer et améliorer les contenus et la forme des formations
- Préparer chaque session de formation
- Promouvoir le catalogue de formation
- Prioriser les formations à renouveler chaque année et celles à mettre en valeur ponctuellement
- Suivre les actualités

L'offre de formation de la FLCPF se divise par thématiques ou angle d'actions :

- EVRAS (animer en EVRAS dans l'enseignement ordinaire, spécialisé, en institution ou en milieu festif)
- Outils (outil flag system pour jeunes et outil flag sytem pour public porteur de handicap)
- Travail en CPF (rôle d'accueillant·e en centre de planning familial)
- IST (focus médical et focus psycho-médico-sociale)
- Contraception (mise à jour médicale, DIU, symptothermie)
- Handicap (VRAS pour les personnes porteuses de handicap et pour les publics ayant un accès limité à la communication)
- Inclusion (public LGBTQI+, interculturalité, grossophobie)

TABLE DES MATIERES

- Violences (violences conjugales, violences sexuelles, violences gynécologiques)

En plus des formations proposées dans le catalogue annuel, la FLCPF crée de nouvelles formations régulièrement et les propose à ses bénéficiaires. Suivant la demande, ces formations sont ensuite intégrées au catalogue annuel.

En 2025, sur les 23 formations initialement programmées, 22 ont pu effectivement avoir lieu. Nous avons accueilli dans nos formations 306 personnes. Si la majorité de nos formations ont lieu à Bruxelles (14 ayant eu lieu à Bruxelles, 7 en Wallonie et 1 en visio), le public assistant à nos formations provient, lui, légèrement majoritairement de Wallonie, puisque 42,2% des personnes formées viennent de Bruxelles, 57,2% venant de Wallonie, et 0,7% de Flandres. Nous touchons donc bien les deux territoires. Nous prenons en compte ici les formations EVRAS de base et complémentaires ayant été organisées et réparties dans le cadre de l'inter-fédération afin de répondre aux fortes demandes en formation suite à l'accord de coopération EVRAS.

Sur ces 240 participant-es, 78,4% étaient issu-es du secteur santé, dont 63,1% de CPF, 7,8% du secteur handicap, 3,6% de la prévention et promotion santé, 2,9% de l'aide et action sociale, 2,6% de l'enfance, jeunesse et aide à la jeunesse, 2,3% des droits humains et éducation permanente, 0,7% de l'enseignement, 0,3% de services et administrations publiques et 1,6% d'autres secteurs.

Nous avons travaillé en 2025 avec une cinquantaine d'acteur-ices externes dans le cadre des formations, venant des secteurs de la santé, des CPF, des droits humaines & éducation permanente, du secteur de prévention et promotion de la santé, du secteur handicap, du secteur de l'enfance, la jeunesse et l'aide à la jeunesse, du secteur de l'enseignement supérieur

Toutes les formations données sont **évaluées de manière quantitative et qualitative**.

En 2025, nous avons récolté 179 formulaires d'évaluations, soit 58,5% de réponses à nos formulaires d'évaluation. Précisons qu'une partie des formations sont évaluées dans le cadre de l'inter-fédération et ne sont donc pas présentées parmi ces chiffres. Parmi les objectifs d'apprentissage, 61,4% ont été considérés comme atteints, 36% comme en cours d'acquisition et seulement 2,6% comme non atteints. De plus, 98,9% des répondant-es ont indiqués avoir renforcé leurs compétences suite à cette formation, 96,1% indiquent que cette formation aura un impact sur leurs pratiques professionnelles et 93,3% les recommandent.

Ces résultats sont très positifs et montrent une réelle atteinte des objectifs élaborés avant la formation.

TABLE DES MATIERES

Formations à la carte

Nous proposons de plus ponctuellement des **formations « à la carte »**. Ces formations reprennent les formations du catalogue mais sont spécifiquement destinées et réajustées pour une structure ou une équipe.

CONCERTER ET METTRE EN RESEAU

EVTRAS

La FLCPF contribue à la généralisation de l'EVTRAS notamment en plaidant pour et en visant l'élaboration d'un cadre de référence commun aux acteurs et actrices de l'EVTRAS, cadre qui doit répondre aux besoins des jeunes.

Activités 2025

PILOTAGE DU RESEAU DES « STRATÉGIES CONCERTÉES EVTRAS » (EN COLLABORATION AVEC O'YES)

Ce projet rassemble depuis 2018 des organismes représentant les acteurs et actrices internes et externes à l'école concernés par l'EVTRAS en milieu scolaire : les quatre Fédérations de Centres de Planning Familial, la Commission PSE, le Conseil Supérieur des CPMS, les cinq Fédérations de Pouvoirs Organiseurs, les deux Fédérations d'associations de parents d'élèves, le Délégué Général aux Droits de l'enfant, plusieurs Organisations de Jeunesse ou encore le Centre d'Action Laïque.

La finalité de cette concertation est d'aboutir à une généralisation effective de l'EVTRAS dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, en Belgique francophone, dans une visée de réduction des inégalités sociales de santé.

En 2025, les Stratégies Concertées EVTRAS ont été particulièrement remises en question par les nouveaux cabinets ministériels mis en place en 2024 en RW et FWB. Nous avons donc mené un travail de mobilisation des membres afin de les impliquer dans le plaidoyer à mener auprès des cabinets. Nous avons co-construit une position commune sur les messages-clés à partager aux représentantes des cabinets que nous avons invitées à notre Comité de Pilotage de novembre. L'objectif était donc que les membres puissent s'exprimer directement au politique, leur expliquer le projet et la plus-value de celui-ci permettant la concertation de tous les acteurs impliqués dans un but commun de généralisation de l'EVTRAS.

Les réunions du Comité de Pilotage des SCE sont aussi toujours l'occasion de partager les retours de terrain concernant la mise en œuvre de l'accord de coopération EVTRAS et son impact sur la qualité de l'EVTRAS et des collaborations entre structures sur le terrain.

Par ailleurs, un questionnaire d'évaluation de la diffusion du Guide a été élaboré et diffusé aux professionnel·les de terrain via les membres des SC-EVTRAS. Les objectifs de cette évaluation étaient

TABLE DES MATIERES

d'identifier si le Guide pour l'EVRAS est connu et utilisé par les professionnel·les de terrain, si oui, comment et si non, pourquoi. L'analyse des résultats a pu être réalisée en 2026.

Enfin, suite aux diverses attaques et polémiques qu'a connu le Guide pour l'EVRAS depuis sa sortie (dont une "analyse" réalisée par la Ligue Wallonne pour la Santé Mentale en mai 2024), un travail de relecture des contenus du Guide a été entamé en collaboration avec la Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale afin d'avoir des avis et des recommandations de (pédo)psychiatres et psychologues. Cette démarche entamée démontre notre intention de faire évoluer le guide en nous associant à des expert·es issu·es de secteurs voisins à ceux de l'EVRAS et qui agissent aussi dans l'intérêt supérieur des enfants se référant à des cadres de référence reconnus.

L'objectif premier de ce travail est de récolter les avis de (pédo)psychiatres et psychologues sur le Guide pour l'EVRAS : les points positifs, les points qui questionnent, les points à reformuler, etc. Cela pourra aboutir à une note de position de la LBSM sur le Guide. Les discussions pourraient éventuellement s'étendre vers des réflexions plus générales sur des aspects sociétaux souvent mis en exergue par les anti-EVRAS.

Plateforme EVRAS

Sauf indisponibilité ponctuelle, la FLCPF a participé aux réunions de la Plateforme EVRAS en 2025. Tout au long de l'année, la Plateforme EVRAS a assuré un travail de veille sur les activités des mouvements anti-EVRAS et sur les recours déposés à la Cour Constitutionnelle et au Conseil d'Etat contre l'Accord de Coopération.

IVG

Plateforme Abortion Right

La Fédération a participé aux différentes réunions organisées par la plateforme tout au long de l'année 2025. La plateforme a assuré un suivi attentif de l'évolution de l'actualité politique concernant l'adoption par le gouvernement fédéral des 25 recommandations du groupe d'experts remises en 2023 et laissées 2 ans après, lettres mortes.

CONTRACEPTION

2025 est une année de nombreuses publications en matière de contraception, par la publication des actes du colloque de 2024 sur l'accès à la contraception comme un acte militant et la production d'une analyse sur les freins à l'accès. Surtout, nous avons abouti la création d'un outil en matière de contraception masculine. Enfin, le colloque annuel sur la contraception a défriché un sujet nouveau et encore tabou sur le post partum.

Pour finir, la FLCPF s'est mobilisée avec SENSOA et l'IPPF pour tenter de récupérer le stock de contraceptifs retenu par le gouvernement américain sur le sol belge suite à la suppression du

TABLE DES MATIERES

département de USAID par l'administration TRUMP. Nous avons participé à des manifestations devant l'ambassade américaine et à des réunions avec l'administration des affaires étrangères et de la santé belge.

Violences

Détection, prise en charge et orientation des victimes de violences sexuelles et conjugales (DPO)

La FLCPF a lancé en 2018 le projet DPO qui a pour but d'améliorer la Détection des violences conjugales et sexuelles, la Prise en charge et l'Orientation des victimes. La phase 1 de ce projet a permis de co-construire un outil commun, accessible et à destination des associations et services de première ligne de différents secteurs (santé, social, police, justice) actifs à Bruxelles et en Wallonie. Plus de 300 professionnel.les ont participé à sa réalisation. La deuxième phase a débuté depuis 2022 elle s'attèle à diffuser l'outil ainsi qu'à poursuivre la sensibilisation et la formation des professionnel.les sur ces thématiques.

Activités 2025

- Coordination du Groupe d'appui méthodologiques (GAM) comprenant une vingtaine de partenaires de différents secteurs
- Mobilisation des professionnel.les de première ligne
 - Organisation d'un colloque sur « Les auteurs : Quelques pistes pour comprendre et agir » le 6 novembre ayant réuni 189 personnes
 - Organisation de 2 ateliers de sensibilisation à l'outil DPO (01/04; 20/05). Au total, 22 personnes ont participé aux ateliers en 2024.
 - Organisation d'un questionnaire en ligne pour déterminer les besoins des professionnel.les pour l'organisation de groupes intersectoriels d'apprentissage (69 répondant.es)
 - Vote pour déterminer le nom du jeu collaboratif d'apprentissage entre pair.es (56 répondant.es): le nom choisi est *La Ruche du soin*
 - Finalisation des cartes du jeu collaboratif d'apprentissage entre pair.es *La Ruche du soin* (révision des cartes, tests en petits groupes, collaboration avec des partenaires et graphisme). Un pré-test du jeu a été organisé en collaboration avec le service prévention de Woluwe Saint-Lambert et a rassemblé 36 personnes. *La Ruche du soin* a été présentée officiellement au colloque DPO.
 - Interventions en présentiel à la journée de formation de Safe.brussels (27 personnes) et en distanciel au CPF OASIS, pour présenter l'outil DPO (8 personnes).

Plateforme Féministe contre les Violences Faites aux Femmes (PFVFF)

La Plateforme Féministe contre les Violences Faites aux Femmes a été réactivée fin 2022, à l'initiative de Garance asbl et de Vie Féminine. Cette plateforme réunit des associations et collectifs féministes luttant contre les violences faites aux femmes sur l'ensemble du territoire belge et alimente notamment le blog

TABLE DES MATIERES

« StopFéminicides ». La plateforme, qui compte actuellement plus d'une trentaine de membres, a pour objectif de fédérer les associations, de partager les informations, de mener des plaidoyers et d'aboutir à une meilleure collaboration entre ses membres.

Intercentres

Les intercentres sont des rendez-vous mensuels où les centres de planning membres de la Fédération se rassemblent, dans chaque région, pour discuter de l'actualité sociale, politique et institutionnelle et des différents projets portés par la Fédération et les centres en regard des besoins. Ces réunions constituent également des lieux privilégiés pour faire remonter une problématique au niveau du collectif, pour réagir à une actualité politique ou législative, pour proposer des thèmes de réflexion, construire l'évaluation des projets, etc.

En 2025, les centres bruxellois se sont réunis à 7 reprises en présentiel pour 5 intercentres classiques et 2 thématiques. Les centres wallons se sont réunis à 8 reprises, dont 4 fois en visioconférence, pour 8 intercentres classiques et 2 thématiques (ces deux derniers étant organisés le même jour qu'un intercentres classique).

Tant à Bruxelles qu'en Wallonie, les intercentres thématiques ont porté, pour l'un, sur une évaluation des besoins en terme d'outils pédagogiques sur la thématique de la contraception ainsi que sur le fonctionnement de la centrale d'achat ; et pour l'autre sur l'impact de la numérisation de la société sur les publics et le travail social en CPF. Enfin, un troisième intercentres thématique a été organisé de manière commune pour l'ensemble des centres, en présentiel à Namur en novembre, et a porté sur le travail de refonte de la charte des valeurs de la FLCPF.

Les intercentres de mai ont été quant à eux l'occasion de travailler ensemble sur le contenu de l'accord de gouvernement fédéral Arizona, mis en place quelques semaines plus tôt. La fédération avait préparé une animation dont l'objectif était de s'intéresser à la fois aux intentions macro mais également à des mesures plus spécifiques pour en évaluer les impacts directs et indirects, positifs et négatifs, pour le secteur.

TABLE DES MATIERES

REPRESENTER ET MILITER

La FLCPF représente ses membres et participe à la défense des droits et de la santé sexuelle et reproductive dans diverses plateformes de plaidoyer politique.

Fédération des Associations Sociale-Santé (FASS)

La FLCPF a participé régulièrement aux réunions du Conseil d'administration et aux réunions des commissions wallonnes et bruxelloises de la FASS dont elle est membre du bureau et pour laquelle elle a assumé certains mandats de représentation dont le Fonds *Réduire et Compenser pour le secteur Social Santé Bruxellois*, le Fonds *Social Intersectoriel Pour les Institutions Sociales et de Santé de Bruxelles-Capitale* (Gestion DSI) et *Bru-Share* asbl, Groupement d'employeurs jusqu'en octobre 2025.

La FASS représente et défend les intérêts de ses membres au sein de la concertation sociale, au niveau intersectoriel en CP 332 et CP 330 ainsi que dans les mandats qui en découlent : Fonds Maribel, Fonds de formation, représentations dans des associations paritaires, négociations d'accord du non-marchands, etc. La FASS développe également un accompagnement des membres dans leurs revendications sectorielles et développe des revendications intersectorielles. Elle accorde par ailleurs une importance essentielle au soutien et à l'accompagnement de ses membres et affiliés grâce à plusieurs services, tels qu'un service helpdesk, des webinaires, des fiches informatives et des outils d'aide à la gestion. Enfin, la FASS cherche à développer une vision prospective du social et de la santé en Belgique francophone.

Parmi les projets significatifs auxquels nous avons activement participé en 2025, nous pouvons citer : négociation IFIC à Bruxelles, suivi de la situation politique bruxelloise et mobilisation autour de son impact sur la situation financière et budgétaire des services, évaluation des mesures des accords du non-marchand wallons, réforme APE en Wallonie, négociations concernant les mesures d'économies à l'AViQ, mise en place de projets bruxellois de mutualisation, etc.

L'Interfédération Ambulatoire (IFA)

L'Interfédération ambulatoire réunit les représentant.es des secteurs concernés par le décret ambulatoire Cocof. Elle est coordonnée par le CBCS, Conseil bruxellois de coordination sociopolitique dont la FLCPF est membre de l'organe d'administration. Plusieurs travaux d'actualité ont émaillé cette année 2025 dont : la mise en place de groupes de travail sur la simplification administrative ou les fonctions en pénurie dans le social-santé bruxellois ; une analyse sur l'engrenage de la violence à l'accueil de nos services à destination des mandataires politiques et des administrations ; une forte mobilisation contre les mesures Arizona au travers des appels à manifester de la Coalition Santé ; le rapport d'activités et le recueil de données ; des contacts avec des partis politiques, des mandataires et des formateurs concernant les négociations pour un nouveau gouvernement fédéral ; un travail de veille de la mise en œuvre de la gouvernance du PSSI (bassins et conseils d'actions régionaux) etc.

TABLE DES MATIERES

Conseils Consultatifs COCOF et RBC

La FLCPF est représentée au sein des sections Services ambulatoires, Promotion de la Santé et Personnes Handicapées du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux Personnes et de la Santé .

Celui-ci est un organe chargé de donner des avis spécifiques sur la programmation et l'agrément de services des secteurs de la santé et de l'action sociale (3ème âge, famille, personnes handicapées, services sociaux, planning familial, aide à domicile, toxicomanies, santé mentale ...) subventionnés par la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

La présence de représentants de la FLCPF est importante pour la réalisation de nos projets mais aussi pour la défense de nos membres et du secteur CPF ainsi que la prise en compte des DSSR dans les stratégies mises en place par les pouvoirs publics.

La FLCPF est également membre du *Conseil bruxellois pour l'égalité entre les femmes et les hommes* (CEFH) qui a été créé, d'une part, pour garantir que les hommes et les femmes bénéficient des mêmes opportunités et soient traités de la même manière et d'autre part, pour lutter contre toute forme de discrimination basée sur le genre.

Enfin, toujours au niveau de la Région bruxelloise, la FLCPF a par ailleurs été élue comme membre observateur du CEFH auprès du Conseil Bruxellois pour l'élimination du racisme.

Rapport d'activités et recueil de données des services bruxellois

Après un premier essai en 2023 pour les activités 2022, et deux années intermédiaires en 2024 et 2025 (activités 2023 et 2024), la COCOF a entamé courant 2025 avec les fédérations des secteurs ambulatoires une nouvelle phase de travail pour faire évoluer la version 2022/2023 du rapport d'activités standardisé. À la suite d'une évaluation du rapport 2023 (activités 2022) menée par l'administration, plusieurs évolutions ont été actées pour une nouvelle structure du rapport. D'une part, l'administration souhaite permettre une adaptation du rapport aux spécificités de chaque secteur ambulatoire. D'autre part, l'objectif ne serait plus nécessairement de tendre vers l'exhaustivité des activités, mais le cas échéant de cibler un nombre limité d'indicateurs clés jugés pertinents. Enfin, l'administration a scindé ce rapport en deux parties : (1) le rapport d'activités en tant que tel, qui est devenu exclusivement qualitatif et (2) un recueil de données qui lui se veut quantitatif.

Au printemps 2025, l'administration a demandé aux fédérations de l'ambulatoire bruxellois d'élaborer pour leur secteur une proposition de nouveau canevas du recueil de données en retenant les indicateurs jugés pertinents et en reformulant le cas échéant les différents items. En collaboration avec la FCPPE, la FLCPF a refait appel au groupe de travail des centres bruxellois qui avaient collaboré précédemment sur la première version du rapport. Après avoir été présentée et

TABLE DES MATIERES

validée en intercentres au mois de septembre, la nouvelle proposition a été remise à l'administration. Ce travail se poursuit en 2026.

Groupe de travail inter-fédérations de CPF et AViQ

Du côté wallon, en collaboration avec les autres fédérations de centres de planning familial, plusieurs chantiers ont aussi émaillé l'année 2025 dont notamment : le testing et la mise en place du nouveau projet de centre, un travail d'analyse sur la justification et le financement des mesures des accords du non-marchand, la révision du guide des subventions, la gestion de la circulaire de l'AViQ sur le stockage des médicaments, et *last but not least*, la mise en place des négociations sur les économies budgétaires à l'AViQ, dont le coeur du travail se déroulera au premier trimestre 2026.

Réforme APE

En 2025, le gouvernement wallon a entamé son projet de réforme des aides à l'emploi APE. À l'échelle de la Belgique francophone, ce dispositif concerne un total d'un peu plus de 50.000 ETP avec un budget direct d'un peu plus d'un milliard d'€ dans un contexte de difficultés budgétaires pour la RW. La déclaration de politique régionale et communautaire de la Région wallonne et de la FWB prévoit cette réforme dont l'ambition principale est un transfert des budgets et du dispositif aux ministres fonctionnel. En 2025, la FLCPF, en tant que membre de la FASS (elle-même membre de l'UNIPSO, interlocuteur direct dans les négociations), a activement contribué aux travaux de préparation des négociations (questionnaire, cadastre, etc.) et joué son rôle de courroie de transmission entre ses membres sur le terrain et les fédérations intersectorielles qui nous représentent. Ce travail se poursuit en 2026.

Fédération Belge pour la Santé et les Droits Sexuels et Reproductifs et (FBSDSR)

Cette association conjointement gérée par Sensoa et la FLCPF est représentante officielle de la Belgique au sein de l'International Planned Parenthood Federation (IPPF). L'IPPF est un mouvement de la société civile ancré localement et connecté à l'échelle mondiale. Réseau international de plus de 150 associations, sa mission, proche de celle de la FLCPF, est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des femmes et des hommes en agissant pour la santé et les droits sexuels au niveau politique et sur le terrain auprès des populations. Via la mise en place d'une série de projets, elle vise à donner aux personnes, notamment démunies et vulnérables, la possibilité et les moyens de faire des choix libres et éclairés quant à leur vie sexuelle, affective et reproductive et d'avoir accès à des services adaptés et de qualité. A travers notre participation à l'IPPF, nous concourons entre autres à développer un plaidoyer européen et mondial ainsi que des partenariats avec des ONG, des agences de l'ONU et des acteurs politiques dont des parlementaires européens pour veiller à ce que nos objectifs et priorités soient pris en compte dans les débats internationaux.

TABLE DES MATIERES

Les enjeux principaux de la Fédération belge en 2025 étaient liés au plaidoyer dans le cadre des premières mesures prises par le gouvernement de l'Arizona et européen et aux échanges de pratiques entre Nord et Sud du pays.

Fédérations bruxelloise et wallonne de promotion de la santé (FBPS/FWPS)

À travers sa participation aux assemblées générales des fédérations bruxelloise et wallonne de promotion de la santé, la FLCPF cherche à défendre et valoriser la place de la promotion de la santé sexuelle et reproductive dans les politiques publiques régionales. En 2025, la FLCPF a poursuivi son implication dans les travaux que mènent les deux fédérations avec les administrations et cabinets. Aussi, dans la foulée des élections, il a particulièrement été question de positionner et défendre les budgets alloués à la promotion de la santé par un travail d'information et de sensibilisation des nouveaux élus aux enjeux sectoriels et de santé publique.

Comité de pilotage de l'évaluation du plan wallon de promotion de la santé

C'est à titre d'invitée que la FLCPF a continué en 2025 (en tournante avec la FCPC) à suivre les travaux du comité de pilotage de l'évaluation du décret wallon de promotion de la santé. La méthodologie d'évaluation produite fin 2024 a permis à l'AVIQ en 2025 de réaliser l'évaluation intermédiaire du plan actuel dont les résultats devraient permettre de guider la structure et les contenus du futur plan.

La FLCPF défendra auprès de l'AVIQ un axe prioritaire dédié spécifiquement à la SSR dans une approche globale et positive afin d'éviter de ne l'aborder que par l'intermédiaire d'une unique approche préventive "maladies infectieuses".

Enfin dans le cadre de ce comité de pilotage en 2025, la FLCPF a aussi été mobilisée autour d'un plan wallon IST/VIH/hépatites qui aurait dû voir le jour en complément du plan de promotion de la santé mais qui n'a pas à ce jour été publié. Nous y avons défendu la place des CPF comme acteurs locaux prioritaires à renforcer étant données leurs missions décrétales.

TABLE DES MATIERES

PLAIDOYER POLITIQUE

Outre la représentation politique et sectorielle, la FLCPF, dans le cadre de son travail de défense des droits et de la santé sexuelle et reproductive, mène également des projets propres ou en partenariat avec d'autres associations.

Plaidoyer pour l'amélioration de l'accès à l'IVG

En avril 2023, sortait le rapport sur l'Etude et évaluation de la loi et de la pratique de l'avortement en Belgique commandité par le gouvernement Vivaldi à un groupe d'expert.es représentant toutes les universités du pays. Ce rapport se terminait par 25 recommandations et faisait état d'un consensus scientifique sur :

- La reconnaissance de l'avortement comme un soin de santé ;
- La suppression du délai d'attente ;
- L'allongement du délai légal à minimum 18 semaines de gestation.

Alors que la publication de ce rapport aurait dû s'accompagner d'un changement législatif, rien n'a bougé deux ans après. La FLCPF et ses alliés ont continué leur travail de plaidoyer auprès des parlementaires et du gouvernement Arizona qui s'est engagé à modifier la loi sous cette législature.

La FLCPF a par ailleurs poursuivi ses collaborations avec tout un ensemble de partenaires comme le Gacehpa visant l'amélioration de l'accès à l'IVG.

Activités 2025

- Poursuite du travail en interfédération sur la pénurie de médecins pratiquant l'IVG ;
- Participation à la plateforme Abortion Right (lire plus haut).
- Publication d'un communiqué dans la presse et interpellation de responsables politiques.
- Soutien à des déclarations communes internationales en faveur du droit à l'avortement (<https://www.abortionstatement.org/fr>),
- Réponses à des sollicitations au niveau belge pour remettre des avis sur plusieurs propositions de loi au Parlement fédéral en Commission Justice
- Publication d'un Communiqué de presse avec la plateforme Abortion Right
- Travail auprès de Médecins du Monde sur le respect de la confidentialité en matière IVG pour des femmes hébergées chez FEDASIL. Ce sujet a été approfondi avec nos membres qui pratiquent l'IVG dans les intercentres.

TABLE DES MATIERES

Plaidoyer pour l'amélioration de l'accès à la contraception

Activités en 2025

- La FLCPF a été auditionnée par la Commission Affaires familiales, social, santé du Parlement Francophone Bruxellois. La demande assez large a porté sur l'accès à la contraception, l'EVRAS, la prévention et les IST et une présentation générale du secteur des centres de planning familial et des enjeux en matière de santé sexuelle. Les député.es présent.es ont marqué un fort intérêt sur la présentation et voulu exprimer un fort soutien du secteur planning.
- La FLCPF a remis un avis écrit sur l'accès et la gratuité de la contraception à la Commission de la Santé et l'Égalité des chances de la Chambre des représentants
- La FLCPF a remis un avis écrit sur la distribution de la contraception d'urgence dans les centres de planning familial à la Commission de la Santé et l'Égalité des chances de la Chambre des représentants

Plaidoyer pour la généralisation de l'EVRAS

Dans le suivi de l'accord de coopération voté en septembre 2023 et les prémisses de sa mise en œuvre en 2024, la FLCPF a poursuivi en 2025 son travail pour la mise en œuvre de cette nouvelle politique en concertation avec les associations partenaires au sein de la Plateforme EVRAS et des Stratégies Concertées EVRAS (voir plus haut). La FLCPF a aussi participé au Comité d'accompagnement en charge de l'évaluation de l'AC et au Comité d'attribution en charge de la labélisation, avec les administrations et cabinets en charge, nous permettant de faire remonter les réalités de terrain et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cet accord de coopération.

Plaidoyer pour l'octroi d'un numéro INAMI aux centres de planning familial

À la fin de l'automne 2025, le dossier de l'octroi d'un numéro INAMI aux centres de planning familial a fait l'objet d'une réactualisation et d'un état des lieux en prévision de démarches politiques qui se dérouleront, elles, en 2026.

COMMUNICATION

Le service communication vise à valoriser l'image de la FLCPF et à promouvoir ses activités à l'extérieur. Il s'attache aussi à améliorer et à faciliter les contacts avec et entre ses membres ainsi qu'à les informer des activités sectorielles et intersectorielles. Enfin, il a pour objectif de renforcer les relations entre les différents services de la Fédération, de favoriser les échanges et de renforcer la cohésion entre les travailleurs.

TABLE DES MATIERES

Sur la scène médiatique belge

Depuis plusieurs années, la FLCPF porte un soin particulier aux contacts entretenus avec les différents médias et à la mise à jour d'une liste de contacts médiatiques personnalisée. Les demandes d'interventions médiatiques (Presse, TV, Radio) ont été relayées aux personnes susceptibles de pouvoir aborder les thématiques sur lesquelles les médias ont souhaité communiquer.

Quelques exemples d'interventions médiatiques en 2025

- RADIO : Radio Solidarités, «Campagne anti-genre, radicalisme hybride», 22 août 2025
- PRESSE DIGITALE : RTBF, “Destruction de contraceptifs de l’USAID stockés en Belgique : “On ne laisse pas des gens mourir !”, dénoncent les plannings familiaux laïcs”, 18 septembre 2025
- PRESSE : Le Soir, «Empêcher l'accès des mineurs aux contenus « sensibles » sur Internet : quand surfer sans papiers devient compliqué », 19 octobre 2025
- PRESSE : Alter Echos, « Être un homme, mode d'emploi(s), Dans le Mâlegorithme, 19 novembre 2025

Prises de position publiques

En plus des actions spécifiques qu'elle mène, la FLCPF soutient et s'associe régulièrement à des interpellations ou des prises de position publiques sectorielles et intersectorielles. Nous avons, par exemples, en 2025 été associés à :

- Carte blanche du secteur non marchand « Il est temps pour le secteur non marchand »
- A l'initiative de « naissance respectée » « Briser l'omertà autour des violences gynécologiques et obstétricales »
- Les associations bruxelloises, de la santé aux organisations cyclistes, doivent réduire la voilure en raison de la crise politique bruxelloise
- Etc.

Promotion des activités de la FLCPF

Le service assure également un soutien « communication » pour les différents services de la FLCPF, principalement dans la communication qui entoure les événements, les campagnes, les formations, et les combats politiques menés. Par exemple :

Refonte de l'identité graphique de la FLCPF

Au cours de l'année, nous avons entrepris une refonte de notre identité graphique afin de moderniser notre image et d'assurer une meilleure cohérence visuelle sur l'ensemble de nos supports. Cette mise à jour a notamment porté sur notre logo ainsi que sur une série de 30 icônes thématiques, dont le design était devenu obsolète et ne répondait plus aux standards actuels. En parallèle, un important travail de



TABLE DES MATIERES

création visuelle a été menée pour le service Formations, qui disposait jusque-là de peu de supports illustrés pour promouvoir son offre. Une déclinaison d'illustrations thématiques a ainsi été développée, donnant naissance à une dizaine de visuels originaux destinés à valoriser les différentes formations proposées. Ces nouveaux éléments graphiques renforcent la lisibilité de notre communication et contribuent à une image plus moderne et attractive.



Réalisation du rapport d'activité synthétique



Troisième année que la FLCPF réalise ce nouveau support : le rapport d'activités synthétique de la FLCPF.

Un document d'une dizaine de pages illustrées qui retracent l'actualité de la FLCPF en 2024.

La volonté est de présenter toujours mieux les valeurs, missions et enjeux à l'extérieur.

Communication digitale

Le service communication assure la gestion du contenu des différentes plateformes web de FLCPF : www.planningfamilial.net, www.doris-cpf.be, www.evras.be et de ses différents réseaux sociaux.



TABLE DES MATIERES

Refonte de l'intranet : préparation et lancement du projet

Au cours de l'année écoulée, les travaux préparatoires relatifs à la refonte de l'intranet ont été engagés. Un **groupe de travail** dédié a été constitué afin de piloter la réflexion et de définir les orientations du projet.

Sur base d'une **évaluation de l'intranet** précédemment réalisée auprès des CPF, des besoins attendus et pistes d'amélioration ont été identifiés. Les résultats ont servi de base à l'élaboration d'un **appel d'offres** visant à sélectionner un prestataire chargé du développement informatique de cet outil de communication.

À l'issue d'entretiens avec différents prestataires, une agence a été retenue. Les travaux se sont ensuite poursuivis par la **définition détaillée du cahier des charges** précis afin de répondre au mieux aux besoins exprimés.

Les analyses menées au cours de cette phase préparatoire ont conduit à faire évoluer l'orientation initiale du projet. Alors qu'il était initialement envisagé de développer un nouvel intranet, le choix s'est finalement porté sur la mise en place d'une **plateforme unique intégrant à la fois le site web public et l'espace privé**. Cette solution permettra de proposer un point d'accès unique via une seule adresse URL, facilitant ainsi l'utilisation, la navigation et l'accès à l'information pour l'ensemble de nos membres

Les plateformes web de la FLCPF, en chiffres :

- . www.planningfamilial.net, le site web de la FLCPF

Le site internet de la Fédération est régulièrement mis à jour : agenda des événements et formations, présentation des thématiques, présentation d'outils et publications, etc.

Voici quelques chiffres pour 2025 :

Nombre visites 22 424

Nombres de sessions : 35 279

Pages vues : 81 061

Pages/session : 3.66

- . [La plateforme des Centres de Planning Familial, DORIS](#)

En 2025, la FLCPF a poursuivi le développement et l'optimisation de la plateforme intranet, en collaboration avec ses partenaires informatiques.

En termes de statistiques :

Nombre d'utilisateurs actuels : 1899

Nombres de sessions : 17 932



TABLE DES MATIERES

Pages vues : 55 917

2025	Accueil	News	Presse	Emploi	Resources
Visites = pages vues	35143	5509	9179	2110	625

. [Evras.be](#) le site de référence en matière d'Education à la Vie Relationnelle, Affective & Sexuelle

En collaboration avec la FCPPF et O'Yes, la FLCPF offre depuis 2016 **une plateforme qui au fil du temps est devenue le site de référence en matière d'EVRAS pour les professionnel.les**. Elle rassemble tous les opérateurs concernés : CPF, CPMS, CLPS, associations, établissements scolaires, etc. L'objectif final étant de les informer, de renforcer les réseaux et d'échanger autour des bonnes pratiques.

Le site propose une double entrée : un site [evras.be](#) pour les professionnels de l'EVRAS et acteurs scolaires, et un site [evras.be](#) pour le grand public.

Le contenu de ce site web version grand public permet de répondre aux questions générales du grand public et particulièrement des parents : il explique ce qu'est l'EVRAS à l'école, livre des témoignages, répond à leurs questions et renvoie vers des ressources et contacts spécifiques.

Quelques chiffres pour 2025 pour le site à destination des professionnel.les :

Nombre visites : 43 783 contre 49 766 en 2024.

Nombres de sessions : 55 695

Pages vues : 107 688

Pages/session : 2.47

Le trafic du site grand public s'élève à **15 324** contre 29 176 en 2024.

. [Réseaux sociaux, une communauté à informer et entretenir](#)

Il est aujourd'hui impossible de se passer de la force de communication des réseaux sociaux. La FLCPF l'a bien compris, et les utilise massivement afin de communiquer vers ses différents publics. C'est pourquoi elle anime une page Facebook où elle informe de ses activités : formations, événements, etc. et relaie également les activités du réseau. Elle réagit à l'actualité relative aux droits sexuels et reproductifs et ses enjeux, & nourrit les débats qu'ils suscitent.

Notre communauté Facebook est passée de 3829 à 4004 abonnés. Le compte Instagram compte quant à lui quelques 1150 followers soit 300 de plus que l'année précédente. La FLCPF anime également une page LinkedIn de 1362 abonnés.

. [Monplanningfamilial.be](#) (anciennement Love Attitude)



TABLE DES MATIERES



Depuis octobre 2024, <https://www.monplanningfamilial.be> remplace le site Love Attitude. Ce site de référence des centres de planning familial soutenu par leurs 4 Fédérations est coordonné pour la troisième année consécutive par la FCPPE.

La chargée de projet recrutée à mi-temps a suivi les différentes étapes de la gestion de ce projet. La FLCPF a participé au comité de pilotage inter-fédération chargé d'orienter les objectifs, d'accompagner la réalisation des activités et d'assurer le lien avec nos membres.

L'objectif principal du site est de visibiliser les missions et services proposés par les CPF avec une attention particulière à leur accessibilité. La carte interactive reprenant les informations sur l'offre de service de chaque centre à Bruxelles et en RW est la fonctionnalité principale du site. Parallèlement au site, les réseaux sociaux ont été identifiés comme canal d'information à destination des jeunes. C'est cet axe de travail qui a été lancé en 2025.

Activités 2025 :

- Travail sur le référencement du site ;
- Développement d'une stratégie pour les réseaux sociaux;
- Production et diffusion de contenus;
- Plusieurs GT Inter-fédé (Analyse des besoins, identification des objectifs, architecture du site, rédaction des contenus, ergonomie du site...) ;
- Liaison avec les membres (Analyse des besoins, nouveau nom, fiches infos...)
- Recherche de financement pour poursuivre le projet ;

TABLE DES MATIERES

SERVICES AUX MEMBRES

Au-delà des nombreux projets qui l'animent, la FLCPF est avant tout une fédération de Centres de planning qui cherche à rassembler, représenter et soutenir les 42 centres affiliés. Elle le fait en défendant de manière collective les intérêts des centres entre autres auprès des pouvoirs publics, en favorisant la concertation et les échanges de pratiques, en soutenant la réflexion conjointe, en développant une coordination avec les autres organismes du social-santé, de l'ambulatoire et autres partenaires, en informant les CPF sur toutes les questions en lien avec leurs différentes missions mais aussi en soutenant concrètement les centres et leurs équipes dans leurs activités. Certains des services aux membres ont été développés ci-dessus, d'autres ne justifient pas un chapitre spécifique mais tous sont une partie essentielle du travail de la FLCPF : analyse de données sectorielles, organisation de formations, centre de documentation et de prêt de matériel, revue de presse, mini-sites internet, création d'adresses mail@planningfamilial.net, diffusion d'offre d'emploi, appel d'offre centralisé, etc.

Jade

Jade est l'outil informatique de recueil des données des centres de planning familial (bruxellois et wallons) affiliés à la FLCPF ou à la FCPPF. L'objectif premier de cette application web est de permettre une récolte statistique en vue d'une auto-évaluation et/ou d'un rapport d'activité. Aujourd'hui, Jade permet aux CPF d'encoder les coordonnées de leurs bénéficiaires, vérifier leur assurabilité, relater leurs fréquentations dans le centre et assurer un suivi de leur dossier psycho-médico-social, d'encoder les animations EVRAS, de rédiger des rapports d'activités standardisés, de tenir à jour un dossier médical de manière informatisée, etc. Jade permet ainsi aux centres de planning familial de réaliser un suivi précis de leurs prises en charge et de leurs activités, comme par exemple le nombre de consultations ou d'animations qu'ils ont menées au service de la population.

Jade a été développé depuis 2011 par la FLCPF en collaboration avec la société informatique Axel. Suite à l'épisode Assoss Care/Topaz, la société Axel a repris seule la gestion de Jade depuis janvier 2021. Mais la FLCPF reste active sur le projet en tant que représentante des utilisateurs CPF. Nous avons notamment en 2025 été impliqué dans la mise en place d'un « comité restreint » qui réunit régulièrement des représentants de chaque secteur utilisateur de Jade avec la société Axel. Avec l'aide d'une prestataire externe, nous veillons à faciliter la formation des membres et la concertation avec les CPF afin de poursuivre les développements et les mises à jour nécessaires en étant attentifs à l'implication et aux retours d'expériences des centres dans leurs encodages et dans les difficultés rencontrées à l'usage. En 2025, la FLCPF s'est fortement mobilisée pour que l'outil Jade soit adapté aux nouvelles obligations légales en matière de facturation, particulièrement concernant les CPAS et l'accès à la plateforme

TABLE DES MATIERES

MEDIPRIMA. Une longue négociation fructueuse a été entamée avec le SPP Intégration sociale pour obtenir une dérogation de deux mois, le temps pour le prestataire de se mettre en ordre.

Enfin, en 2025 la FLCPF a poursuivi le travail entamé avec la Feda, la FDSS et la LBSM sur un projet « Mutualisation » lancé dans le cadre des Accords du Non-marchand bruxellois. Le projet de *Plateforme de mutualisation pour Logiciels métiers social santé* vise principalement à faire le tour des solutions existantes, récolter les besoins fins des terrains, développer une démarche de réflexivité autour des enjeux de numérisation et écrire un cahier des charges pour les solutions identifiées. Pour les secteurs disposant du logiciel Jade comme les CPF, il s'agit aussi de vérifier les conditions de robustesse du logiciel et établir une feuille de route précise pour assurer leur viabilité et identifier les modules adaptés répondant aux besoins non couverts. En 2025, la FLCPF a contribué activement avec ses membres à analyser les besoins des centres de planning pour élaborer le cahier des charges qui fera l'objet d'un appel d'offre public en 2026.

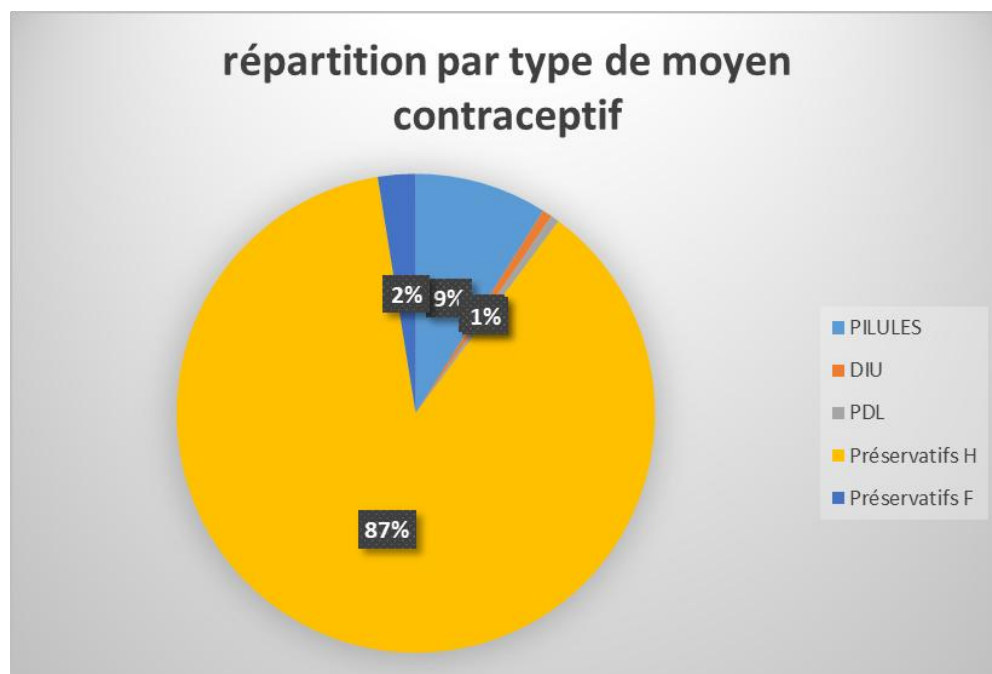
Centrale d'achats

En 2025, 60 741 (61 144 en 2024) moyens de contraceptions ont été achetés et distribués aux centres de planning, dont 79,5 % aux CPF bruxellois agréés Cocof. Grâce au subside de la Cocof, les centres bruxellois ont reçu gratuitement une partie de leurs commandes pour l'année. Les centres wallons ont pu passer commande et bénéficier de prix concurrentiels.

Le graphique, ci-dessous, présente la répartition des contraceptifs achetés et distribués par type : pilules, pilules d'urgence dites (erronément) « du lendemain » (PDL), dispositifs intra-utérins ((DIU), préservatifs masculins et féminins. Ce sont les préservatifs externes dits « masculins » qui ont été les plus commandés, à hauteur de 87 %. Les préservatifs féminins représentent 2,6% et les pilules d'urgence (PDL) également 2,6 % des contraceptifs. Quant aux pilules et dispositifs intra-utérins (DIU), ils représentent respectivement 9% et 1 % en 2025. Pour comprendre ces chiffres, il est important de noter que si les DIU, PDL et préservatifs sont comptabilisés à l'unité, les pilules contraceptives sont encodées en nombre de tablettes (comprenant 21 à 28 unités mensuelles).

TABLE DES MATIERES

Répartition en pourcentage par différents types de moyens de contraception (2025, n= 60 741)



En 2025, 3824 tablettes de pilules contraceptives ont été achetées et distribuées en Région bruxelloise.

1934 pilules d'urgence (PDL) ont été commandées en 2022, 2141 en 2023, 1984 et 1596 en 2025 soit une baisse de 20%. De manière générale, nous avons décidé en accord avec les CPF de limiter le nombre d'articles pour chaque moyen de contraception. Les Ella One représente 42% des demandes et Justine 58%.

En 2022, 37400 préservatifs ont été fournis aux centres de planning familial alors qu'en 2023, nous avons commandé 64 400 préservatifs, en 2024, 54 400 et en 2025 54 550 ont été achetés dont 53 000 externes et 1 550 internes. Parmi les préservatifs externes, 55 % sont livrés en vrac et 45 % sont conditionnés en pochettes contenant également un gel lubrifiant. Pour cette catégorie de moyen contraceptif, les besoins exprimés par les CPF restent pratiquement inchangés par rapport à 2024.

Comme chaque année, les centres de planning familial bruxellois ont fortement apprécié la fourniture gratuite de moyens de contraception rendue possible avec le soutien de la Cocof. La demande reste forte et se stabilise (après une diminution entre 2023 et 2024).

Cette année, nous avons entamé un travail de réflexion avec nos membres sur le contenu de la centrale d'achat. En effet, suite à notre colloque contraception qui s'est penché sur le rôle des institutions dans l'accès à la contraception (notamment celui des industries pharmaceutiques), il nous apparaît nécessaire de faire en sorte que les contraceptifs proposés par centrale d'achat puissent refléter un positionnement

TABLE DES MATIERES

du secteur du planning face aux laboratoires pharmaceutiques. A cette réflexion s'ajoutent aussi les demandes régulières que nous recevons de certains centres pour ajouter de nouvelles méthodes de contraception et de protection à la centrale d'achat. Nous souhaitons élaborer une vision stratégique et avoir une réflexion globale sur l'ensemble de la centrale d'achat plutôt que d'ajouter des contraceptifs à chaque demande reçue. Ce chantier devra nous permettre de proposer une centrale d'achat dont le contenu aura été révisé pour proposer des contraceptifs accessibles financièrement et qui répondent aux besoins de la population.

Mission fédérative

La chargée de mission « fédérative » a poursuivi la démarche de création d'une dynamique de réseau avec les membres ainsi que l'entretien de collaborations internes et externes et la mobilisation de tous.tes autours d'une vision commune de nos intérêts.

Activités en 2025 :

- Production et publication d'une newsletter : la « Nous'letter »
- Mise à jour continue de contenus pour le helpdesk sectoriel
- Organisation d'ateliers pancartes
- Participation au projet transversal de mise à jour de la Charte de la FLCPF et de ses valeurs
- Travail avec les membres pour organiser les mobilisations des journées internationales du 8 mars et du 25 novembre dans une approche d'éducation permanente
- Mise à jour de Doris
- Visites régulières des centres

Groupe de travail et rencontres "Charte des valeurs" de la FLCPF

A la demande de l'AG, la FLCPF a entamé en septembre 2025 un travail de refonte et d'actualisation de la charte de la FLCPF. La charte actuelle (2016) est centrée sur les valeurs et principes d'accueil des centres de planning. Elle ne reflète pas les valeurs portées par la fédération en tant que collectif, réuni autour d'une même vision critique de la société.

La charte visera donc à affirmer des valeurs partagées par l'ensemble de la FLCPF et de ses membres et servira de référence commune pour les pratiques, les positions politiques et les collaborations à venir.

En 2025, le processus participation et collaboratif est piloté par un groupe de travail composé de membres de l'équipe de la FLCPF, de la direction et d'un membre de l'OA. Il a été pensé afin de permettre



TABLE DES MATIERES

à chaque centre et personne physique membre de l'AG d'y prendre part au travers de différents dispositifs et moments de réflexion/production collectifs.

Activités 2025

- Réunions de groupe de travail
- Organisation d'une réunion intercentre commune
- Préparation des focus-groupes régionaux (réalisés en 2026)

Point d'appui

En plus de son travail de plaidoyer et de représentation politique, la fédération a continué en 2024 à mettre tout en œuvre pour soutenir ses membres et offrir son aide concrète dans leurs activités quotidiennes ou exceptionnelles. En plus des échanges organisés dans le cadre des lieux de concertation existants, chaque semaine, de nombreuses questions et demandes variées arrivent à la fédération qui sont ensuite dispatchées dans les équipes en fonction des compétences disponibles.

Parmi les sollicitations reçues en 2024, on peut pointer quelques exemples comme l'opérationnalisation de l'Accord de Coopération pour la généralisation de l'Evras, la formation des professionnels, la prévention des risques psychosociaux, les aides à l'emploi ; des questions sur la législation RGPD et autres contraintes légales, sur les reconnaissances de diplôme et descriptifs de fonctions en CPF, des éclaircissements sur les législations régionales CPF, des questions sur la gestion des asbl, les conditions d'obtention et le calcul des subsides, l'achat de matériel médical, le renouvellement de l'accréditation des médecins par l'INAMI, des problèmes avec des sociétés privées, etc. et la liste est encore longue.

Quand les réponses ne sont pas directement disponibles dans l'équipe, nous avons à cœur d'essayer d'identifier des ressources alternatives ou, quand cela est possible, d'encourager l'échange de pratiques et identifier les solutions auprès des CPF membres dont certains ont déjà été confrontés à des situations similaires. C'est évidemment là un des objectifs de notre fédération : rassembler, favoriser les échanges, regrouper autour d'un projet commun, se soutenir mutuellement, fédérer les énergies pour être plus forts ensemble.

TABLE DES MATIERES

Démarche d'évaluation qualitative – DEQ

Rappel du thème du projet

La FLCPF a choisi, pour sa DEQ 2023-2025, de travailler sur le thème : Management : adapter les modes d'organisation internes.

Cette décision prise à l'unanimité par les travailleuses de la FLCPF en octobre 2022 a semblée évidente tenant compte de l'actualité de notre organisation et des chantiers qui étaient à mener à cette époque. La FLCPF avait en effet vécu des changements de direction et de coordination successifs et parfois difficiles qui, indépendamment des questions de « personnes », disaient l'inconfort à piloter le navire. La fédé a également connu début des années 2020 un turnover important au sein de l'équipe qui montrait par ailleurs la difficulté à travailler à la fédé (et dans le secteur ?) ces dernières années. Des malaises fréquents ont traversé l'équipe et beaucoup de questions ont été formulées qui concernent aussi la dynamique interne, les rapports entre équipe et CA, entre équipe et membres, la clarification de qui fait quoi et qui est responsable de quoi, et les priorités des projets et services développés au sein de l'organisation.

Lors d'un processus de supervision mené en 2022, l'équipe de la FLCPF a identifié différents besoins qui ont été globalement regroupés en 5 domaines à investir afin d'améliorer notre fonctionnement institutionnel. Ces 5 domaines ont été formulés concrètement en objectifs opérationnels :

1. Clarifier les lieux de décision et la gouvernance interne ;
2. Améliorer les coopérations au sein de l'équipe et mieux répartir les charges de travail en vue d'améliorer le bien-être au travail ;
3. Clarifier les priorités, la vision, le sens, les valeurs (le cadre stratégique) ;
4. Modéliser nos outils de gestion de projet et partager nos bonnes pratiques.

En travaillant nos modes d'organisation interne, nous visons l'amélioration de notre service et des conditions de travail des employé.es mais aussi une meilleure prise en charge des besoins de nos bénéficiaires directs que sont les membres CPF.

Objectifs et état d'avancement

Parmi les objectifs qui avaient été identifiés comme prioritaires pour notre organisation, les 3 premiers sont directement liés avec le thème choisi pour notre Démarche d'évaluation Qualitative dans la cadre de notre agrément Cocof et qui rejoint le thème plus général intersectoriel « adapter nos modes d'organisation internes ». Cette année, nous avons principalement avancé sur :



TABLE DES MATIERES

1. Clarifier les lieux de décision et la gouvernance interne :
 - En 2025, l'important chantier du **GT Gouvernance** constitué d'une partie de l'équipe et dont le mandat est de faire une proposition de nouveau modèle d'organisation interne a continué de se réunir régulièrement. Dans ce cadre, l'ensemble des rôles et responsabilités qui doivent être pris en charge par différentes fonctions identifiées au sein de la Fédération pour qu'elle puisse mener à bien ses missions ont été listés. Ces éléments ont servi à modéliser un organigramme, des descriptions de fonctions et d'autres outils RH plus « flexibles » afin de permettre à chacun·e d'assumer ses tâches dans un périmètre d'autonomie, de collaboration et de responsabilités mieux défini. Après une journée de retour des travaux du GT (facilitée par Happy Team) organisée en juin 2024 avec toute l'équipe, le GT a repris ses travaux en 2025 pour proposer en juin un modèle intégrant les recommandations de l'équipe. En septembre 2025, un modèle de Gouvernance fonctionnel a été arrêté et proposé à l'équipe à titre de phase test durant 1 ans.
2. Améliorer les coopérations au sein de l'équipe et mieux répartir les charges de travail en vue d'améliorer le bien-être au travail ;
 - Depuis septembre 2025 donc un nouveau système **d'organisation des réunions** d'équipe a été développé. La réunion commune mensuelle est maintenue. De nouveaux espaces de travail ont vu le jour afin de permettre de travailler de manière transversale la mise en œuvre des activités en tenant compte du cadre logique produit en 2024, des obligations des pouvoirs subsidiant et des principes d'actions (éducation permanente, promotion santé essentiellement) qui guident la fédération dans l'opérationnalisation de ses activités (réunion de 3 Pôles différents, comité projets). Une évaluation de ce modèle doit faire l'objet d'une évaluation en septembre 2026.
 - Une journée de « **Team building** » a été organisée en juillet 2025 ;
 - Avec l'aide d'un volontaire qui vient soutenir la fédération ½ journée par semaine, nous avons commencé à développer plusieurs outils **bien-être** manquants à notre organisation.
 - **L'ABBET** a réalisé en 2025 une analyse de risque et un rapport de recommandations a été rendu à la direction. Celui-ci fait l'objet d'une priorisation qui devrait aboutir à un plan bien être en 2026. A noter qu'une analyse des risque psychosociaux devra compléter ce premier plan bien-être.
 - En 2025, une **personne de confiance** a été élue au sein de l'équipe.
 - Enfin en 2025, l'IPPF nous a financé pour le projet Résiste ! moyennant la réalisation d'un genderassement (analyse de notre fonctionnement interne et analyse de nos projets au regard du genre dans une perspective intersectionnelle (diversité et de l'inclusion). Cette analyse doit faire l'objet d'un plan d'actions concerté en vue d'améliorer différents axes (RH, communication et vivre ensemble, gestion de projet, stratégie globale de la Fédération).
En 2025 : En 2024, la FLCPF, grâce à un financement IPPF via l'Union Européenne, a lancé un processus pour évaluer la place et la prise en compte du genre et de dynamiques intersectionnelles (Gender Assesement), tant dans son fonctionnement que dans la mise en œuvre de ses activités. La réalisation a été faite en interne. Un GT a été mis en place en avril pour accompagner le processus. En juin, trois questionnaires ont été soumis à l'équipe : un pour le fonctionnement interne (essentiellement le CODI), un pour l'analyse des programmes (essentiellement le DP/DT) et un anonyme (toute l'équipe sauf le CODI) pour aborder des enjeux sensibles. Un rapport a ensuite été rédigé durant l'été, il a fait l'objet de plusieurs allers-retours avec le GT. En octobre, un premier plan d'action a été transmis à l'IPPF. La FLCPF prévoit en 2026, une appropriation du rapport par l'équipe et un travail de priorisation des actions proposées.

TABLE DES MATIERES

3. Clarifier les priorités, la vision, le sens, les valeurs (le cadre stratégique) ;
 - . Travail conséquent réalisé par l'équipe pour mettre à jour nos **programmes pluriannuels** Promo santé RW, Promo santé Cocof et Education permanente ;
 - . **Plusieurs réunions organisées dans le cadre de la nouvelle Gouvernance surr les priorités** de l'année 2026 ;
 - . A l'initiative de l'OA, un GT a continué d'avancer sur une méthodologie qui permettra de mettre en discussion les **valeurs** qui sous-tendent la FLCPF et proposer un calendrier pour 2025.

4. Modéliser nos outils de gestion de projet et partager nos bonnes pratiques ;
 - . Nouvel outil de **gestion budgétaire** « projet » mis en place en 2023 qui jusqu'ici répond aux attentes ;
 - . Après l'accompagnement du Pôle Appui en Promotion et en Education pour la Santé de ESPRist-ULiège en 2023 et 2024, l'équipe a travaillé à la co-construction d'un **cadre logique**, des objectifs et des indicateurs d'évaluation relatifs aux activités de la fédération et qui reste d'actualité pour guider la priorisation des actions en l'attente d'un plan stratégique complémentaire
 - . **Réunions projets, de Pôles; des GT** pour partager les bonnes pratiques de l'équipe et se mettre d'accord sur des outils ou process communs ;



TABLE DES MATIERES

FÉDÉRATION LAÏQUE DE CENTRES DE PLANNING FAMILIAL

Siège social et d'exploitation : Rue de la Tulipe, 34 – 1050 Bruxelles

Tél. +32 (0)2 502 82 03 – flcpf@planningfamilial.net

N° d'entreprise BE0 431 746 109 – RPM Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles

IBAN: BE24 0013 23 87 9238

www.planningfamilial.net – www.monplanningfamilial.be – www.toctoc.net – www.evras.be
www.betested.be - www.documentation-planningfamilial.net – www.macontraceptionurgence.be

